BERTÉ

60¢
plus taxes

Vol... nt-Boniface, du 25 juin au 1er juillet 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Les résidants de Sainte-Anne inquiets après l'incendie du curling

Y a-t-il un pyromane dans le village?

Les résidants de Sainte-Anne-des-Chênes espèrent bien que l'enquête de la GRC et du commissaire aux incendies, Stan Hall, permettra d'identifier le responsable du feu qui a complètement détruit le curling du village dans la nuit du 19 au 20 juin.

«Il y a quelqu'un de malade dans le village, s'inquiète Maurice Chaput, ancien chef de la brigade de pompiers locale. L'année dernière, quelqu'un avait essayé de mettre le feu à l'aréna en faisant brûler du papier sous les gradins. Ça sera quoi la prochaine fois? Une maison? Une école? C'est bien inquiétant.»

Les résidants de Sainte-Anne sont convaincus que l'incendie est d'origine criminelle, notamment parce qu'un film vidéo pris par un voisin montre que le feu s'est déclaré à l'extérieur du bâtiment.

Le commissaire aux incendies, Stan Hall, confirme: «En fait, nous avons deux films, pris des deux côtés du bâtiment. Ils montrent bien que le feu a commencé à l'extérieur. Le bâtiment a été tellement détruit qu'on ne saura peut-être jamais les causes exactes. Mais on peut raisonnablement penser qu'il a été allumé par quelqu'un. Des témoins ont vu des personnes rire et courir près du curling juste avant l'incendie.»

Les pompiers de Sainte-Anne ont été prévenus de l'incendie, le samedi 19 juin, un peu avant minuit. «Quand on est arrivé, une partie du mur ouest était déjà tout en flammes, raconte Maurice Chaput. C'est là que notre chef a décidé d'appeler Mutual Aid (liaison entre toutes les brigades de pompiers du Sud-Est). Le but était de sauver l'aréna. Il n'y avait plus d'espoir pour le curling.»

En peu de temps, une dizaine de camions de pompiers sont venus rejoindre les deux véhicules de la brigade de Sainte-Anne. «Ils nous ont surtout amené de l'eau, parce qu'on n'a pas de borne d'incendie (fire hydrant) à Sainte-Anne. Plus tard dans la nuit, on a mis des pipes jusqu'à la rivière derrière l'hôpital pour amener l'eau directement. C'est pour ça que ça nous prenait de l'aide.»

L'incendie a été maîtrisé vers 4 h 30 du matin. Bilan: le curling datant de 1967 est totalement détruit (au moins 200 000 $ de dégâts), mais l'aréna et le garage attenant, avez son tracteur, sont à peu près intacts.

«Quand ce genre de bâtiment en bois prend feu, il y a très peu de chances de le sauver, explique Stan Hall. C'est comme une église: une fois que c'est parti, tout brûle. Ce qui a permis de sauver l'aréna, c'est l'action superbe des pompiers et aussi le mur anti-feu qui séparait les deux bâtiments.»

Guy Lévesque, secrétaire-trésorier du village de Sainte-Anne, précise qu'un nouveau curling sera certainement construit (l'ancien était assuré). Mais on n'a pas encore décidé quand.

Laurent GIMENEZ



Le curling de Sainte-Anne après l'incendie. photo: Laurent Gimenez

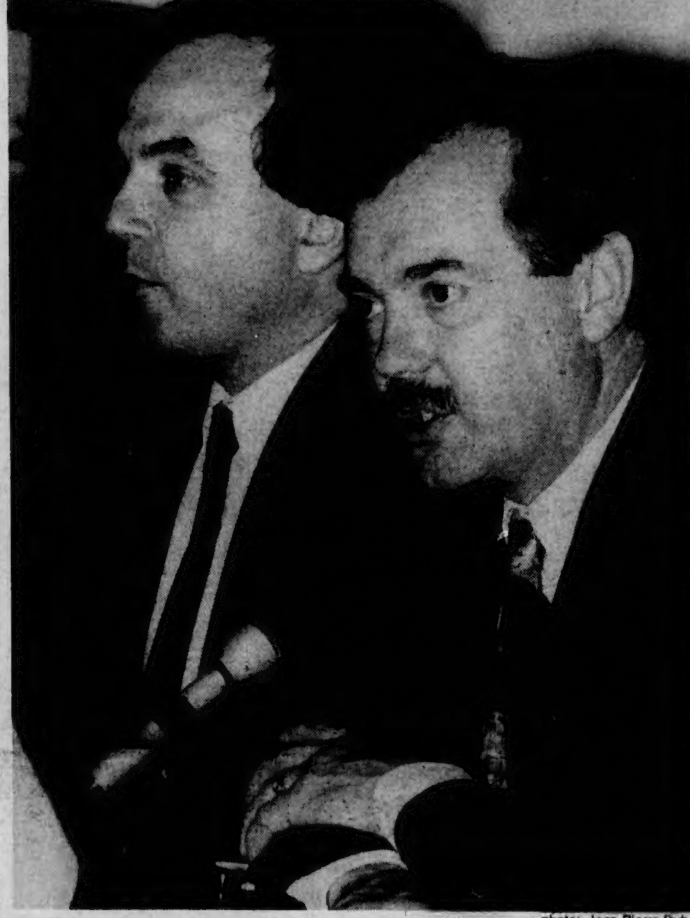


photo: Jean-Pierre Dubé

Après la FCFA

Le président sortant de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Raymond Bisson, (le directeur général Marc Godbout est à ses côtés), estime avoir donné une nouvelle crédibilité à l'organisme. **Page 5.**

Trouver la bonne perruque

Les personnes atteintes de cancer et dont les traitements de chimiothérapie ont causé une perte de cheveux trouvent du réconfort chez une perruquière de Lorette. **Pages 13.**

Citation de la semaine

«Je tiens à ce que mes peintures durent à travers les siècles.»

Le peintre Robert Freynet, de Sainte-Geneviève, au sujet d'un enduit fait de colle de peau de lapin et de plâtre de Paris, appliqué en minces couches sur ses tableaux pour leur donner une certaine permanence. **Page 7.**

Une abondance d'insultes

À toutes les fins de semaine, Denis Beaudoin s'expose à une agression verbale certaine. Il est arbitre au fast-ball amateur. **Page 11.**

Après le 30 juin?

Les avis d'intention d'inscrire à la Division scolaire de langue française seront encore acceptées dans les premiers jours de juillet, a fait savoir Alfred Monnin après la tournée des 13 premières écoles. **Page 6.**



M. & Mme Joseph Malo

À l'occasion du 60e anniversaire de mariage de M. & Mme Joseph Malo, leurs enfants invitent tous leurs parents et amis à un thé-rencontre le dimanche 4 juillet 1993 de 14 h à 16 h. au Chalet Malouin à Saint-Malo.

Votre présence sera votre cadeau.

Félicitations et meilleurs voeux!

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Nicole BELISLE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute annonce dont le contenu ne respecte pas les dispositions sur la discrimination de la Charte canadienne des droits et libertés sera modifiée au besoin.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

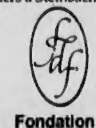
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année de 1984 à 1991

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735



Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE

Ici et ailleurs

Rajeunir l'Ave Maris Stella

Charlottetown - La Société nationale de l'Acadie lance un concours visant à doter l'Ave Maris Stella de nouvelles paroles en français. Il s'agit du sujet qui a soulevé le plus de réactions lors de la récente assemblée annuelle les 11 et 12 juin. Tout en s'assurant de garder la version originale en latin, certains sont convaincus qu'il est temps de rajeunir cet hymne national acadien de façon à le rendre plus fidèle à la réalité acadienne et, surtout, pour qu'on l'entonne plus souvent et plus spontanément. (APF)

Sylvie Fréchette aux Jeux acadiens

Dieppe - Même si la présence de la médaillée olympique des Jeux de Barcelone, Sylvie Fréchette, est la cerise sur le sundae, les jeunes athlètes auront leur part de vedetteriat au cours des cérémonies d'ouverture et de clôture de la 14e grande finale des Jeux de l'Acadie, qui débutent le 24 juin dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick. On a décidé de mettre moins l'accent sur les discours pour les remplacer par du chant, de la musique et de la danse. Parmi les autres nouveautés, il faut souligner la visite d'une délégation de 92 personnes de la Louisiane. (APF)

Le dossier collégial toujours en suspens

London - Les quelque 150 délégués réunis du 4 au 6 juin lors de la 44e assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) devront continuer d'attendre. Le ministre David Cooke n'a pu participer à l'événement en raison de l'échec des négociations entre le gouvernement Rae et le secteur public. Une proposition a donc été envoyée au ministre afin que la province annonce la création du réseau de collèges de langue française immédiatement. Par ailleurs, l'ACFO veut déménager son siège social d'Ottawa à Toronto à l'été 1994. La décision finale devrait être prise à l'assemblée de l'an prochain. (APF)

Les besoins des nouveaux aînés

Cornwall - Selon un rapport commandé par la Fédération des aînés francophones de l'Ontario, les clubs d'aînés ne répondent pas à tous les besoins des «nouveaux aînés», surtout ceux qui se sont adaptés à l'ère des ordinateurs et de la haute technologie, alors qu'ils étaient dans la force de l'âge.

Les jeunes aînés s'accomoderaient déjà plutôt mal des clubs «d'âge d'or» qui ont été pensés à une certaine époque, pour offrir des services sociaux et culturels et où l'artisanat et les services récréatifs ont toujours pris une grande place. Aujourd'hui, les aînés demandent que les associations servent «leurs appétits nouveaux». (APF)

ACTUEL

Assemblée générale de la FCFA

L'association albertaine rentre au bercail

Après six mois d'absence, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a choisi de redevenir membre actif de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA).

«On avait conclu que la FCFA n'offrait pas une représentation qui répondait aux aspirations de notre communauté, explique le président de l'ACFA, Denis Tardif. Surtout suite au débat constitutionnel, il y avait des différends de stratégie et de contenu.»

L'ACFA de même que d'autres délégués de la Fédération, avaient suggéré que la FCFA réexamine son rôle. Le Conseil national des présidents de la FCFA a répondu, il y a quelques mois, par la formation d'un comité spécial présidé par Edgar Gallant et chargé de clarifier la mission de la FCFA en y incluant les missions des associations membres.

Trois délégués de l'Alberta étaient présents à l'assemblée annuelle pour s'informer «sur l'orientation et sur le contenu de ce processus d'évaluation que la FCFA mettait en place, continue Denis Tardif. Nous avons l'impression qu'il y aura des changements importants d'ici un an, et que nous serons mieux écoutés, mieux compris, et donc mieux représentés.»

L'Albertain insiste que le retrait de l'ACFA n'était pas relié à un conflit de personnalités: «On a beaucoup parlé de différences de personnalité entre le président sortant, Raymond Bisson et moi, mais il n'y a pas de substance là-dedans. Nous recherchons une représentation complète et adéquate de notre communauté au sein de la Fédération. C'était plutôt la mise en place du processus de réflexion et les changements qui vont en découler qui nous intéressent.»


photo: Karine Beaudette

Claire Lanteigne promet d'être plus agressive que son prédécesseur.

La nouvelle présidente de la FCFA, Claire Lanteigne, admet que le geste des francophones de l'Alberta a déclenché une remise en question de l'organisme national, qui était imminente de toute façon. «L'ACFA nous a forcé à revoir notre raison d'être. Mais on continue de grandir et ce n'est pas anormal qu'on ait une crise de croissance à ce moment-ci.»

Elle souligne que le FCFA a gagné deux autres groupes membres au cours de l'assemblée annuelle qui avait lieu du 18 au 20 juin à Winnipeg: la Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law et la Fédération canadienne pour l'alphabétisme en français (à titre d'observateur seulement). La FCFA compte maintenant 17 associations membres.

Claire Lanteigne, deuxième femme à occuper le poste de présidente, attribue un rôle important à chaque membre: «Je veux que chaque association soit partie prenante de ma présidence. J'ai besoin de leur contribution et qu'elles assument un leadership.»

Sa priorité pour ce mandat de deux ans qui commence officiellement dans 30 jours? «Il faut commencer par se connaître entre nous-mêmes en implantant ce processus de révision. On ne peut pas prétendre que nos associations soient semblables dans l'Est comme dans l'Ouest. J'espère qu'ensemble, avec ce comité, on puisse arriver à définir si la mission de la FCFA est compatible avec celles de chacune de nos associations.»

L'Acadienne résume la fin de semaine en s'inspirant d'une approche typiquement acadienne: «L'union fait la force. On est arrivé à créer un sentiment de confiance entre les groupes. Il y a un besoin de communiquer et de se connaître, ailleurs qu'en réunions formelles.»

Outre Claire Lanteigne du Nouveau-Brunswick, la centaine de délégués présents à l'assemblée ont élu Claudette Savard à titre de première vice-présidente du Manitoba, Gino LeBlanc du Nouveau-Brunswick (deuxième vice-président) et Roger Lalonde de la Saskatchewan (trésorier).

Karine BEAUDETTE

L'état du plan quinquennal de la FCFA

Dessein 2000 accepté

La centaine de délégués de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) s'est fait servir le plan de mise en oeuvre de Dessein 2000 à toutes les sauces, le samedi 19 juin, à l'assemblée annuelle tenue à Winnipeg.

Les table ronde, analyse, ateliers et plénière de la journée thématique de la rencontre annuelle ont constitué l'aboutissement de deux années de travail de la part du Conseil national des présidents et présidentes de la FCFA. But de la manoeuvre: se donner une mission et un plan d'action pour cinq ans.

Les grandes lignes de Dessein 2000 sont connues des 17 associations membres depuis plus d'un an. Mais la présentation d'un plan de mise en oeuvre en fin de semaine marquait le moment où la FCFA en vérifiait la pertinence auprès de ses membres et leur demandait de s'engager.

Ce qui fut fait. Près de 200 actions découlant de six objectifs dans les domaines prioritaires de la FCFA (culturel, associatif, institutionnel, économique, politique et des communications) ont été ressassées, tandis que la liste des échéances, ressources, appuis, partenaires et responsables a été repassée au peigne fin, par espace et par région.

«Grosso modo, le plan de mise en oeuvre a été accepté, commente le directeur des communications Sylvio Morin, à l'issue d'une journée éreintante. Dans certains secteurs, il y a eu des précisions d'ajoutées.

«Par exemple, explique-t-il, dans le secteur des communications, on avait prévu que la revendication d'une chaîne d'information continue devait se faire en 1994. Mais ça va se faire en 1993.»

Jean-Pierre DUBÉ

L'alphabétisation à l'échelle nationale

«Aider les apprenants à prendre leur place»

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF), réunie en assemblée annuelle du 18 au 20 juin à Winnipeg, a regroupé 55 délégués des 12 provinces et territoires pour parler d'alphabétisation, de refrancisation et de planification stratégique.

Mise sur pied en mars 1991, la FCAF en était à sa seconde assemblée annuelle. Subventionnée par le secrétariat national pour l'alphabétisation, qui lui a accordé 285 000 $ l'an dernier, elle permet de rassembler les organismes des diverses provinces, de faciliter le partage des pratiques pédagogiques, et de représenter ces organismes auprès des gouvernements.

«La particularité de la FCAF, souligne Murielle Gagné-Ouellette du Centre Alpha, qui a siégé au conseil national pendant deux ans, est de permettre aux apprenants et apprenantes d'y prendre leur place. Nous aimerions qu'ils en viennent à s'approprier cet organisme.»

En assemblée annuelle, les délégués ont adopté certains projets touchant la formation des apprenants, l'aide aux régions dans la formation du personnel et des bénévoles, ainsi qu'un projet de recherche sur l'alphabétisation en français.

La Fédération est également devenue membre observateur de la Fédération des communautés francophones et acadienne. Le nouveau président est Jean-Yves Desjardins, du Québec.

S. L.

ÉDITORIAL

Le bébé coupé en deux?

Les Fransaskois ont travaillé fort, comme les Franco-Manitobains, pour obtenir la gestion de leurs écoles. Nos voisins à l'ouest obtiendront la gestion avant nous, et grâce à un processus beaucoup plus souple que celui mis en place au Manitoba.

La première réaction que l'on puisse avoir au Manitoba, en prenant connaissance du plan de gestion en Saskatchewan, c'est qu'on s'est vraiment fait avoir chez nous.

Ils ont l'exclusivité des programmes de français, langue première; ils n'ont pas besoin de voter pour garder leur école, mais de tout simplement se préinscrire. Et les comités de parents compteront eux-mêmes les inscriptions pour en faire part au gouvernement.

Bref, la naissance se fait harmonieusement en Saskatchewan, tandis que, chez nous, on ne sait pas encore si le bébé sera coupé en deux.

Faut-il faire confiance que la sagesse de Salomon vaincra et que la garde du bébé sera accordée à ceux et celles qui veulent exercer leur droit constitutionnel et non à ceux et celles qui veulent se l'alienier?

La ministre Rosemary Vodrey se vante publiquement d'avoir eu l'ingéniosité d'offrir les deux options. Elle a bien l'intention de couper le bébé en deux, s'il le faut.

Dans les négociations qui ont précédé le dépôt du projet de loi 34, il n'a pas été possible d'obtenir l'exclusivité des programmes de français.

La raison en est simple: dans certaines communautés, la population est divisée quant à la nature des mesures à prendre pour s'assurer un avenir. Et il y en a qui s'en foutent carrément, que la francophonie ait ou non un avenir. C'est comme ça.

Il y en a pour qui le français, c'est un peu comme la religion: ça se limite à une habitude du dimanche matin. Lorsque l'occasion se présente de faire plus, ils sont les premiers à se lamenter de ne pas être prêts. C'est comme ça.

Pourtant, dans le cas de la gestion scolaire, c'est le dossier le plus suivi, depuis 1986, par les médias francophones. Quand on ne lit pas La Liberté et qu'on n'écoute pas la radio et la télé françaises, on doit assumer la responsabilité de son ignorance.

Ce qui est particulièrement important dans l'approche fransaskoise, c'est que les parents inscrits à l'école française font partie depuis trois ans d'un programme de francisation qui ne se limite pas à des traditions culturelles.

La sensibilisation auprès de ces parents dépasse largement le choix d'une école. Elle tourne autour d'un choix de vivre en français en fonction des générations à venir.

Les parents des 13 écoles de la première ronde au Manitoba sont évidemment de cette trempe, ainsi que des groupes plus ou moins importants dans les 14 écoles mixtes de la seconde ronde.

Les autres disparaîtront peu à peu de la carte francophone comme coupés en deux. C'est comme ça.

Jean-Pierre DUBÉ

Nouvelle direction

Presse-Ouest, la société éditrice de La Liberté, a porté son choix sur **Jean-François Lacerte** pour diriger le journal. Âgé de 37 ans, le natif du Québec sera à son poste le 9 août prochain. Jean-François Lacerte était directeur de l'hebdo fransaskois l'Eau vive depuis un an. Avant d'aller en Saskatchewan, il avait accumulé un bagage de 13 années d'expérience en presse écrite, notamment au journal Le Devoir, ainsi qu'en publicité, en radio et en télévision.

Par ailleurs, Presse-Ouest annonce également la nomination de **Jean-Pierre Dubé** au poste de rédacteur en chef. Le natif de La Broquerie, qui était directeur adjoint depuis 1990, occupera ses fonctions à compter du 1er septembre, date prévue du départ du directeur et rédacteur en chef sortant, Yves Chartrand.

Une journée plus tôt

En raison du congé du 1er juillet, le journal La Liberté du 2 au 8 juillet 1993 devra être posté une journée plus tôt que d'habitude, soit le mercredi au lieu du jeudi. Nos annonceurs sont priés de noter que l'heure de tombée pour ce numéro sera le **lundi 28 juin, à midi**. Nos bureaux seront évidemment fermés le 1er juillet 1993.

Les journaux de l'APF
Association de la presse francophone



L'APF en congrès à Saint-Boniface

Dans moins de deux semaines, l'Association de la presse francophone (APF) tiendra son assemblée générale annuelle à Saint-Boniface au Manitoba.

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Depuis le mois de janvier, La Liberté profite de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

Une soixantaine de personnes seront rassemblées à l'Hôtel Norwood du 6 au 11 juillet.

Les représentants d'une vingtaine de journaux de neuf provinces et deux territoires participeront aux délibérations qui auront lieu les 7, 8 et 9 juillet toute la journée ainsi que le 10 dans la matinée.

Le journal La Liberté accueillera le groupe pour une visite de ses locaux dans la soirée du 6 juillet. La soirée du 7 sera consacrée à un souper-spectacle organisé au Centre culturel franco-manitobain.

Le banquet des prix d'excellence de l'APF se tiendra au Norwood dans la soirée du 8. Tout juste avant cette manifestation d'importance de la semaine, on prévoit tenir un vin d'honneur afin de souligner les 80 ans du journal La Liberté.

Les délégués pourront jouir d'une soirée libre le 9 afin de découvrir divers aspects de la capitale manitobaine.

Après la fin des délibérations à midi le 10, plusieurs activités ont été prévues dans l'après-midi. Mentionnons, entre autres choses, une partie de golf à La Broquerie et la visite de quelques sites culturels.

La soirée de clôture se tiendra au Fort Gibraltar avec la collaboration du Festival du Voyageur. Les délégués se sépareront définitivement le lendemain lors du brunch du président. Le prochain rendez-vous a déjà été fixé au mois d'août 1994 à l'occasion du Congrès mondial acadien au Nouveau-Brunswick.

Le public aura accès à deux soirées, soit le banquet d'excellence le 8, précédé du cocktail du 80e anniversaire de La Liberté, et la soirée de clôture le 10. Pour de plus amples renseignements ou pour réserver des billets, contactez La Liberté au 237-4823 à partir du 28 juin.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'usine d'eau ne passera pas l'hiver

Le conseil municipal de Montcalm risque de devoir plancher cet été sur un projet urgent: le remplacement de l'usine de traitement d'eau de Saint-Jean-Baptiste qui, selon les mots du préfet lui-même, «tombe en morceaux».

La solution la plus probable serait la construction d'un pipeline entre l'usine de traitement d'eau de Letellier, construite récemment, et le village de Saint-Jean-Baptiste. Florent Beaudette avait bon espoir que le coût des travaux pourrait être assumé par la Pembina Valley Water Coop dans le cadre de son projet de dérivation de la rivière Assiniboine. Mais c'était compter sans l'opposition d'une partie du public.

«Avec toutes les audiences publiques, j'ai l'impression que le gouvernement ne pourra pas prendre une décision avant la fin de l'année. Pour nous, c'est plus ou moins déjà trop tard. Je ne pense pas que l'usine de Saint-Jean pourrait passer l'hiver.»

L.G.

Un bilan avec le Manitobain qui a présidé la FCFA depuis 2 ans

«Il n'y a plus un gouvernement qui ne nous connaît pas»

Après deux années à la présidence de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, c'est un Raymond Bisson heureux qui fait le point, en attendant de prendre les grandes vacances qui lui permettront de refaire le plein.

La Liberté : Quel bilan faites-vous de votre mandat à la Fédération?

Raymond Bisson: Je suis satisfait de ce qui s'est déroulé. La francophonie hors Québec a accru sa présence dans les débats nationaux grâce au débat constitutionnel. On était parti de loin! La visibilité, la crédibilité déterminent le degré d'influence qu'on peut avoir auprès des gouvernements. De ce point de vue, nous avons augmenté notre influence. Il n'y a plus un gouvernement qui peut dire qu'il ne nous connaît pas. Ce qui n'était pas la cas quand nous avons commencé notre tournée des provinces.

Par exemple?

R.B.: En Colombie-Britannique, personne dans le personnel de l'association locale ne se souvenait avoir rencontré le premier ministre. À Terre-Neuve, Clyde Wells n'avait jamais rencontré les francophones de sa province, et a refusé que la présidente de l'association provinciale m'accompagne lors de notre rencontre. Mais il y a eu des progrès et plus tard on l'a vu dresser le drapeau des francophones à la Législature.

Il y a donc eu une reconnaissance des francophones. Et maintenant nous devons nous tourner vers des activités internationales. Avec le monde associatif francophone de l'Amérique, nous voulons intervenir au Sommet de la francophonie en octobre aux Îles Maurice, être présents à la préparation et aux retombées du Sommet.

Si les francophones prennent leur place, comme vous le dites, aux niveaux national et maintenant international, cela ne facilite pas pour autant le règlement de dossiers locaux, par exemple la gestion scolaire, où le Manitoba a choisi une voie compliquée...

R.B.: Les secteurs de l'éducation et de la culture restent importants et le seront toujours. Mais il faut aussi évoluer et s'occuper des autres dossiers: économie, prise en charge des communautés, renforcement des liens avec les gouvernements, développement des ententes. Par exemple, le fait que le gouvernement fédéral va renouveler son entente avec la Saskatchewan constitue un précédent très important.

Par rapport à l'avenir, il faut que le gouvernement mette en oeuvre l'article 41 de la Loi sur les langues officielles, celui qui dit que le gouvernement a la responsabilité de voir au développement et à l'épanouissement des communautés. Tous les ministères ont cette responsabilité, pas juste le secrétariat d'État.

Parlons financement. On a l'impression d'entendre deux discours de la Fédération: l'un qui demande du financement du gouvernement, l'autre qui prône plus d'autonomie.

R.B.: Oui, on doit tous se prendre en mains, mais je n'ai jamais dit: financez-nous moins. Peut-être que ça coûte pas plus cher de faire une bonne job, si on répartit les fonds différemment. On n'est pas allés chercher notre quote-part de ce qui existe. Si on est 5 % de la population, on devrait avoir 5 % des budgets en formation professionnelle, en santé, etc., pour nos communautés.

Comment entrevoyez-vous les élections à venir?

R.B.: L'enjeu des élections ne sera pas de savoir si les conservateurs ou les libéraux seront au pouvoir, mais quel sera le pouvoir en Chambre du Bloc québécois et du Parti réformiste: deux partis qui préconisent l'usage d'une langue, mais pas la même et pas sur le même territoire!

Vos projets d'avenir sont-ils davantage tournés vers la politique ou vers la gestion scolaire?

R.B.: Les gens me parlent beaucoup de politique mais je ne sais pas si ce serait rendre justice à ma famille que de me lancer dans l'arène politique. Je vais sans doute continuer dans l'éducation et dans l'éducation française. Ce que l'avenir me réserve, je ne le sais pas!

Propos recueillis par Sylviane LANTHIER

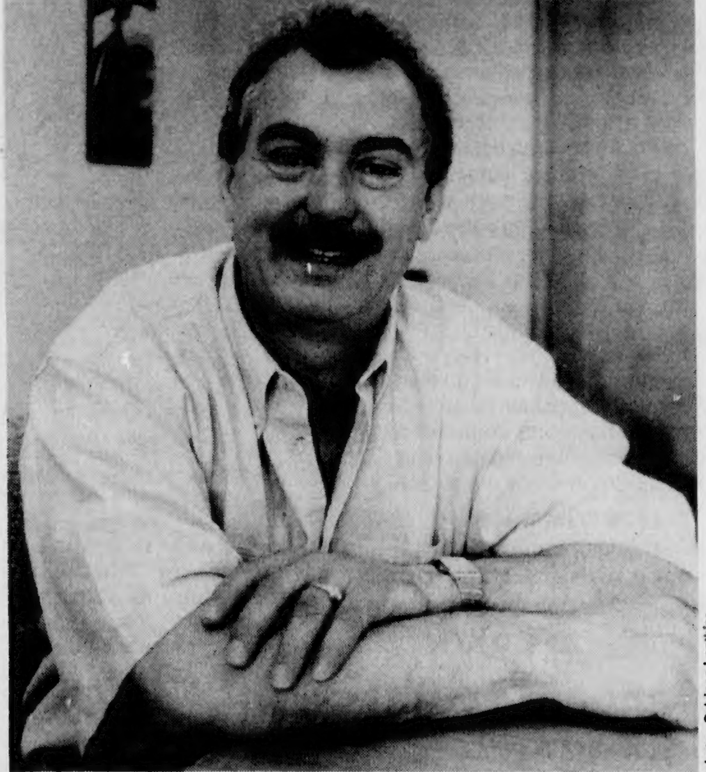


photo: Sylviane Lanthier

Raymond Bisson, au lendemain du congrès de la Fédération des communautés francophones et acadienne: «L'ACFA n'avait pas le choix de revenir. Elle avait eu le mandat de réintégrer les rangs de la FCFA.»

Lettres

Le bateau de l'ordinateur

Monsieur le rédacteur,

À la une du Free Press du 14 juin dernier, on retrouvait un reportage sous la plume d'Aldo Santin. Le sujet de cet article était le manque d'adaptation du système éducatif à la technologie et plus particulièrement à l'ordinateur dans la salle de classe. Deux experts déploraient qu'essentiellement l'école «manquait le bateau» dans l'intégration de l'ordinateur dans l'enseignement et dans l'apprentissage.

Il me semble très important de soulever cette question dans le contexte de la création de la nouvelle commission scolaire francophone. Si nous ne faisons que ce qui se fait présentement dans nos écoles, pourquoi forcer le changement? L'établissement de la nouvelle commission scolaire doit être le signal de notre communauté et ses écoles sortent de l'ordinaire et que nous allons faire l'extraordinaire. Pour ce faire, il faut accepter le défi de l'ordinateur.

Cet ordinateur n'est qu'un outil. Ce n'est pas un jouet, pas une machine de commerce, ni un monstre qui n'attend que sa chance pour nous dominer. Je dis bien un outil. À tout faire? Peut-être. Mais sûrement un outil qui sert à placer l'élève devant un énorme rayon de situations d'apprentissage qui ne peuvent être créées par l'enseignant(e) tout seul(e).

On nous répète que la prime à l'avenir sera pour ceux et celles qui auront développé leur capacité de jugement. Il n'y a pas de meilleure façon d'apprendre à exercer son jugement que de faire face, quotidiennement, à une variété de choix et de situations. L'ordinateur dans la salle de classe, à la portée de l'élève, branché sur un banque de données portant sur les disciplines à apprendre, offre ces choix et ces situations.

Fixons-nous comme un des grands objectifs de faire de nos enfants et de nos petits-enfants, des personnes qui maîtrisent la technologie et ainsi qui maîtrisent leurs avenirs.

Mme Yvonne Boulianne
Le 15 juin 1993

Une division scolaire autre

Monsieur le rédacteur,

Suite à l'éditorial intitulé «Quelle culture», signé par Jean-Pierre Dubé dans la livraison de La Liberté du 28 mai au 3 juin 1993, j'aimerais, ci-après, faire part de quelques remarques, au moment où la Division scolaire de langue française se met sur pied, finalement.

On connaît les enjeux de cette nouvelle entité administrative: elle représente l'ultime mécanisme de contrôle, par les francophones. Elle fournira en effet, comme le déclare le récent document du ministère de l'Éducation, la gestion des écoles franco-manitobaines. Un nouveau système pour remplir les obligations constitutionnelles du Manitoba et répondre aux besoins culturels et linguistiques de la communauté franco-manitobain, «un système éducationnel qui répondra aux besoins de celle-ci».

Il semble cependant que la mise sur pied d'une telle entité scolaire doive nécessairement s'accompagner d'une réflexion, ample et profonde, menée parallèlement sur ce qui assurera à cette nouvelle Division scolaire son caractère spécifique et distinctif. En effet, s'il est vrai que la clientèle scolaire de cette division définie par l'Article 23 de la charte canadienne des droits et libertés pose l'existence d'une telle structure éducationnelle, elle n'en constitue qu'une condition nécessaire mais non suffisante. La Division scolaire de langue française ne sera pas ce qu'elle sera en existant simplement: il faut plus. À cette clientèle spécifique s'ajoutera une autre différence: la distribution géographique – provinciale plutôt que territoriale comme c'est le cas pour les autres divisions scolaires de la province – de la Division scolaire de langue française. Cette seconde différence n'est, elle non plus, pas suffisante. Il faut plus. Il faut une orientation, une vision, un dessein, un projet: il faut allier des réflexions reliées à la forme de cette nouvelle entité scolaire (structure administrative, modalités de fonctionnement, etc.) à des interrogations portant sur son contenu: quels sont les besoins, culturels particulièrement, des élèves franco-manitobains? Quelles sont leurs valeurs? Quelles sont «les valeurs de la communauté francophone?»

Ces interrogations renvoient par ailleurs à un autre questionnement: face aux chiffres inexorables de la dynamique de l'assimilation, il importe de réfléchir sérieusement à des stratégies d'avenir, dont certaines convoquent le contrôle des moyens d'action et d'autres passent, nécessairement, par une interrogation fondamentale, de nature identitaire, balisée par deux pôles, en apparence antinomiques: repli sur soi ou ouverture. Mais cette interrogation n'est antinomique qu'en apparence puisque la réflexion doit intégrer, en les dépassant, ces deux pôles dans une vision à proprement parler dialectique. Quel avenir pour la communauté franco-manitobaine? Quelles stratégies idéologiques, politiques, économiques, culturelles et pédagogiques mettre en place? Comment la Division scolaire de langue française s'appropriera-t-elle, en les contextualisant, les éléments de cette problématique?

La question n'est pas, on s'en doute, rhétorique: des réponses à cette question découleront des choix, entre autres, de politiques, d'organigrammes, de fonctionnement. Si ces choix sont effectués indépendamment de telles réflexions, il est probable que la Division scolaire de langue française n'aura guère le caractère distinctif.

Le projet culturel de la Division scolaire en langue française mérite en particulier une réflexion approfondie: ne dit-on pas en effet que c'est cette dimension qui fonde la différence avec l'enseignement immersif)? Quelle culture: développement de la langue et des valeurs (lesquelles?) qui y sont rattachées mais aussi ouverture sur le monde et des valeurs (lesquelles?) associées à la modernité? Quelle place ce projet culturel aura-t-il au sein même de la Division scolaire et des écoles: ne devrait-il pas à la fois orienter et transcender toutes les interventions pédagogiques? Si oui, quelles sont les stratégies pédagogiques appropriées?

Autant de questions, assurément ni exhaustives, ni limitatives, pour alimenter un débat à proprement parler culturel. Il est impératif que celui-ci ait lieu: il représente en effet la condition nécessaire pour que la Division scolaire de langue française ne soit pas une autre division scolaire, mais une division scolaire autre.

François Lentz
Saint-Vital
Le 7 juin 1993

La gestion scolaire

Les parents de l'urbain plutôt favorables

Le Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire a tenu des rencontres d'information dans les quatre écoles urbaines de la première ronde les 16 et 17 juin, complétant ainsi la première étape de son mandat.

De ces quatre réunions, il se dégage le grand intérêt que portent les parents francophones non plus sur le pourquoi de la gestion scolaire, mais sur le comment.

Taché (le 16 juin)

«On pensait qu'il y aurait plus de parents, souligne le président du comité, Bernard Lambert, mais il y en avait une centaine, près de la moitié. Ça a bien été. Il y a toujours des hésitations, mais le comité de parents est convaincu que (la gestion de notre école) c'est la manière de procéder.

«On peut voir dans l'air qu'il va y avoir une révision des frontières et que les divisions scolaires vont être encore plus grosses.»

Taché regroupe 267 élèves de la maternelle à la sixième année. Les questions des parents ont porté sur le transfert des profs et de l'école, sur la place des ayants droit assimilés, et sur la question des quartiers électoraux.

«La présence des ayants droit ne va-t-elle pas diluer la vie française? Il y aura des classes d'accueil, mais où? Le projet de loi nous dit des choses, mais la nouvelle commission scolaire pourra décider autre chose. Il n'y a rien de vraiment définitif. Les gens n'aiment pas le changement. Je demeure à Island Lakes, et je me demande si je vais avoir le droit de vote à l'école Taché. On a bien répondu aux questions.»

Lacerte (le 16 juin)

Quelque 200 parents, sur un potentiel de 400, ont assisté à la rencontre avec le Groupe de mise en oeuvre. «Ça été très positif, les parents sont assez enthousiasmés, souligne le président du comité de parents, Jean Girard. Les gens du Groupe Monnin ont fait leur travail.»

Comme ailleurs, les questions ont porté entre autres sur la viabilité de la nouvelle division scolaire et sur le transfert des profs. «Les réponses ont été bonnes, les gens avaient besoin d'être rassurés.Les parents semblaient bien au courant de la situation. (C'est vrai qu') on leur avait envoyé le projet de loi 34 et la brochure officielle du gouvernement la semaine avant la réunion.»

Le comité s'était également engagé en 1992 auprès de la Fédération provinciale des comités de parents pour que Lacerte fasse partie de la première ronde.

«On avait aussi fourni aux parents des informations sur (les audiences devant) la Cour suprême et sur le jugement. Ils vont prendre une décision vraiment réfléchie. On va attendre le résultat, mais ça devrait passer.»

Précieux-Sang (le 17 juin)

«Ça s'est bien déroulé, il y a eu beaucoup d'informations, avance le président des parents, Roland Saurette, les gens avaient l'air de comprendre, d'être assez bien informés.»

Un groupe de 110 parents s'est rendu à la réunion, représentant une bonne partie de la population de 325 élèves de la maternelle à la 12e année. Les préoccupations ont surtout tourné autour du transport et des droits des non résidants.

«Les membres du Groupe Monnin ont dit aux non résidants: vous allez être traités comme les autres parents. C'était une réponse satisfaisante. Pour le transport, il n'y aura rien de spécifique pour la division francophone. Le service sera négocié avec les autres divisions. Les parents ont demandé si ces négociations pouvaient être difficiles. Les réponses ont semblé satisfaire.»

Un seul parent aurait fait une sortie fougueuse pour prédire que la division francophone ne serait pas viable, mais vouée à disparaître dans dix ou 15 ans. «Il est revenu là-dessus à deux ou trois reprises. À la fin, il avait l'air à l'aise avec les réponses.

«Ça va être majoritairement favorable à la gestion au Précieux-Sang, estime le président. On dit qu'on se fait assimiler: c'est notre dernière chance de faire quelque chose pour (combattre) ça.»

Louis-Riel (le 17 juin)

Un groupe de 120 parents s'est rendu à la rencontre, soit une minorité des parents des 450 élèves. «L'interaction était bonne entre les parents et les membres du comité, résume le président du comité, Léo Pantel. La présentation a été bien faite, c'était clair et précis.

«En général, il y a eu des bonnes questions: sur la formule de financement, sur les transferts de biens et de propriétés, sur les ayants droit dans les régions éloignées. Les parents semblaient satisfaits. Plusieurs sont restés après pour discuter.

«On espère que le résultat va être positif. Même si certains posent des questions, ça va marcher. J'ai le sentiment que les inscriptions seront favorables. Les parents sont bien informés, conscients de l'importance de leur geste.»

Jean-Pierre DUBÉ

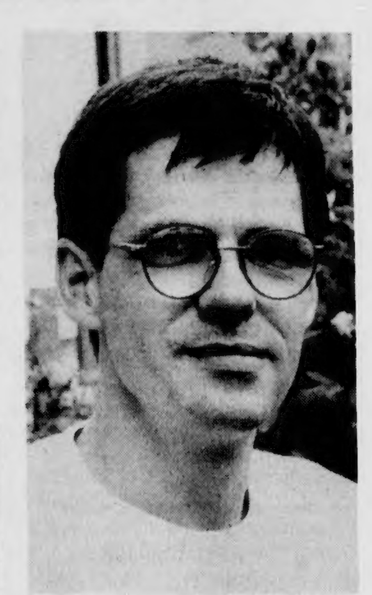


photo: Jean-Pierre Dubé

Roland Saurette: une dernière chance.



Bernard Lambert: la révision à venir.



Jean Girard: des bonnes réponses.

■ PROVINCE

Un Campanous dans la Montagne

Le Campanous du Conseil provincial (CJP) se rend dans la Montagne pour la première fois cette année.

Encouragé par les agents communautaires locaux de la Société franco-manitobaine, un comité a décidé de transporter l'équipe de Campanous dans la Montagne pour un «Campanous chez nous». Le camp aura lieu au parc provincial Sprucewoods pour les jeunes de Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Somerset et Saint-Léon.

De plus, Campanous continue 17 ans de tradition et organise quatre camps pour les jeunes de 8 à 12 ans. Le coordonnateur, Sol Desharnais, signale que le CJP peut accueillir jusqu'à 30 jeunes par camp.

«Le premier camp (du 12 au 16 juillet) est plein. Les deuxième (du 26 au 30 juillet) et troisième (du 9 au 13 août) se remplissent très rapidement, et il reste encore de la place pour le quatrième camp (du 23 au 27 août).»

Les frais d'inscription (175 $) incluent la nourriture, l'équipement et le transport jusqu'à une île au lac des Bois. «C'est un site merveilleux, constate Sol Desharnais qui était moniteur en 1992. La nourriture est préparée pour nous, ce qui nous donne plus de temps avec les jeunes pour faire entre autres des jeux coopératifs, du bricolage, du canotage et de la natation.»

Deux des six moniteurs sont formés en sauvetage, alors que quatre d'entre eux ont suivi le cours Projet étudiant animateur.

Le CJP organise aussi un camp de canotage pour les jeunes de 13 à 16 ans. «C'est cinq jours de canotage et de portages dans les lacs du Big Whiteshell. C'est difficile, mais valorisant!», remarque Sol Desharnais. Ce camp de 20 places seulement a lieu du 16 au 20 août.

Karine BEAUDETTE

Les avis d'intention d'inscrire seront acceptés après le 30 juin

Le projet de loi 34 va-t-il passer?

À l'approche de la fin de la session législative, le gouvernement conservateur de Gary Filmon aura-t-il le temps de compléter son ordre du jour et d'adopter le projet de loi sur la gestion scolaire?

Au gouvernement, le porte-parole Glen Hildebrand ne doute pas de la volonté de l'administration d'adopter le projet de loi 34. «Les situations normales, ça n'existe pas, quant à la date de l'ajournement de la session. Mais ça sera au plus tard à la mi-juillet. On a le temps.»

Pendant que l'assemblée étudie les estimés budgétaires, ministère par ministère, le projet de loi sur la gestion scolaire n'a pas encore franchi le cap de la deuxième lecture, c'est-à-dire que son étude n'a pas encore été confiée à un comité de la Chambre.

«L'étude du projet sera confiée à un des comités permanents de la Chambre. On ne sait pas encore lequel, explique Glen Hildebrand, mais ça ne fait rien: nous avons la majorité aux comités.»

Le processus en comité prévoit la tenue d'audiences ouvertes au public et n'importe qui pourra se présenter sur demande. À la suite des audiences, les membres du comité étudieront le projet clause par clause, en considérant les amendements que pourrait présenter l'Opposition. Après quoi, le projet retournera en Chambre pour la troisième et dernière lecture.

Entretemps, les sessions d'information et de promotion dans les 13 écoles désignées françaises ont pris fin le 17 juin, sans que le Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire ne reçoive de nouvelles directives du gouvernement quant au processus de dépouillement des avis d'intention d'inscription.

C'est ce qu'a confirmé le président du Groupe, Alfred Monnin. «Je n'ai eu aucune communication dans ce sens de la ministre.» À la suite de pressions de parents, le Groupe a demandé à Rosemary Vodrey de nommer plus d'un scrutateur. Il est question qu'Élections Manitoba collabore au décompte.

«J'ai deux boîtes pleines d'enveloppes retournées, fait savoir Alfred Monnin. Je n'y toucherai pas avant le 30 juin.»

Le président fait savoir que la date limite pour poster les formulaires de préinscription étant le mercredi 30 juin, les enveloppes seront acceptées jusqu'au lundi ou mardi suivant.

«La grande partie de ce que j'ai reçu n'a pas été étampée par le bureau de poste, je n'ai pas moyen de vérifier la date de l'envoi. Alors je ne vois pas de raison pour refuser les enveloppes jusqu'au 5 ou 6 juillet.»

Alfred Monnin s'est montré satisfait d'avoir accompli son mandat pour la première ronde des visites dans les écoles. «Ça s'est bien passé, on a tout expliqué ce qu'il fallait. Il y a eu énormément de questions partout.

«Il y a des choses pour lesquelles on n'avait pas de réponses. Je présume que les parents ont compris ce qu'ils avaient à faire.»

En prévision de la deuxième ronde dans les 14 écoles mixtes, la Fédération provinciale a tenu une rencontre d'information avec les parents de l'école Laurier le 24 juin. Par ailleurs, les parents de Saint-Georges ont obtenu l'engagement d'Alfred Monnin d'aller les rencontrer en septembre, même s'ils n'ont pas de programme français.

Jean-Pierre DUBÉ

Félicitations, Lyette, pour avoir reçu ton baccalauréat en éducation avec reconnaissance de la liste du Doyen ainsi que d'avoir été choisie athlète de l'année au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Bravo et bon succès!

Avec amour
Maman, papa et famille

Quoi de neuf?



pour enfants

Comment occuper ses enfants quand arrivent les grandes vacances? La directrice du Centre des ressources éducatives à l'enfance (CRÉE), Suzanne Lagassé, propose quelques activités multi-médias qui peuvent se faire en groupe quand viennent les jours de pluie.

Le logiciel ***Mes lettres, mes chiffres et mes mots*** (production Stone & Associates pour les 2 à 6 ans): «Les logiciels en français pour les plus jeunes sont toujours en demande mais sont difficiles à trouver. C'est un bon outil d'apprentissage, bien fait, avec des graphiques.»



Livres-cassettes Walt Disney (3 à 9 ans): «Nous avons plusieurs livres-cassettes des histoires toujours très intéressantes de Walt Disney. Les quatre plus récents sont Les 101 dalmatiens, Pinocchio, La Belle et la Bête, et Aladdin, populaires à cause des films sortis récemment. C'est bien pour les lecteurs débutants parce qu'ils peuvent suivre dans le livret en écoutant la cassette.»

«Une autre série de livres-cassettes pour les enfants un peu plus âgés (5 à 9 ans): ***Il était une fois***, des éditions Fabbri. De cette collection, nous avons Jack et le haricot, Ali Baba et les 40 voleurs et Le chat botté. L'histoire est un peu plus longue alors il faut garder l'intérêt un peu plus longtemps.»



Les Bêtises de Henri Dès (3 à 8 ans): «Voilà un artiste qu'on entend moins souvent. Sur ce huitième album, il parle comme d'habitude de thèmes que les enfants connaissent, comme son corps ou la famille, mais toujours d'une façon claire et humoristique.»

The Muppet Movie, version française (production Jim Henson pour toute la famille): «Les enfants adorent visionner des vidéos; ils peuvent revoir la même cassette vingt, trente fois.»

K.B.

CULTUREL

À Lavaldens, en France

Robert Freynet expose dans son village d'origine

Un tableau représentant le Baptême de Jésus-Christ exposé dans une petite chapelle du sud-ouest de la France, cela n'a rien d'exceptionnel. Mais quand ce tableau est l'oeuvre d'un artiste canadien vivant à des milliers de kilomètres de là, la chose est déjà moins banale.



Photo:Charles Lavack

Robert Freynet s'inspire des membres de sa famille pour représenter les personnages de ses tableaux (en l'occurrence, son père et ses enfants). Même chose pour les paysages, qui évoquent plus la campagne manitobaine que les environs de Jérusalem. «Je ne sais pas si le Jourdain ressemble à ça, mais comme je ne peux pas me transposer en Palestine, je me sers de ce qui m'entoure.»

L'artiste en question est le Franco-Manitobain Robert Freynet, de Sainte-Geneviève. Il vient d'achever une toile de dimension moyenne (un mètre carré de surface), commandée par des paroissiens de Lavaldens, un petit village des Hautes-Alpes, qui se trouve être le berceau de la famille Freynet.

«Ce sont des Freynet de France qui sont venus faire un tour ici il y a un ou deux étés, raconte Robert Freynet. Ils étaient un peu surpris de voir qu'il y a un Freynet peintre au Canada. Comme ils cherchaient une peinture sur le baptême de Jésus pour leur chapelle de Saint-Jean-Baptiste, ils m'ont passé la commande.»

L'oeuvre de Robert Freynet est basée sur un dessin liturgique réalisé il y a quelques années. Pour la «mise en peinture», il a utilisé quelques vieilles techniques datant de la Renaissance et dont il s'est fait une spécialité: enduit fait de colle de peau de lapin et de plâtre de Paris, peinture appliquée en minces couches transparentes (glacis), qui donnent «une grande luminosité au tableau.

«Cet enduit-là, on peut le sabler pour lui donner un fini marbré, contrairement aux enduits commerciaux qui sont en plastique. C'est aussi une garantie de permanence, comme le montrent les oeuvres de la Renaissance qui existent toujours. Je tiens à ce que mes peintures durent à travers les siècles.»

Robert Freynet espère effectuer prochainement un petit pèlerinage à Lavaldens, histoire de poser le vernis permanent sur son tableau, et de découvrir par la même occasion le berceau de ses ancêtres.

«L'existence de la famille Freynet dans le village est attestée jusqu'en 1616. Avant cette date, ça se perd dans la brume, probablement jusqu'à l'époque médiévale. C'est un grand honneur pour moi d'avoir un tableau exposé dans la chapelle où ont prié mes ancêtres.»

Laurent GIMENEZ

Entre l'église et la BD

Puisque les commandes de tableaux religieux ne tombent pas du ciel, Robert Freynet a dû ajouter une corde à son arc ses dernières années: la bande dessinée.

Après une vie de Louis Riel en bande dessinée publiée il y a quelques années, l'artiste de Sainte-Geneviève travaille actuellement sur la biographie de l'explorateur La Vérendrye. L'album pourrait être lancé lors du prochain Festival du Voyageur.

Il est également question de créer une mini-série télévisée inspirée des aventures de ce personnage central dans l'histoire de l'Ouest canadien. Mais le projet de plusieurs millions de $, qui pourrait impliquer notamment le Festival du Voyageur et la Compagnie du Nord-Ouest, est encore loin d'être finalisé.

Assemblée annuelle du Festival du Voyageur

Les plans du 25e annoncés en septembre

Selon la présidente du Festival du Voyageur, Lucille Cenerini, le déficit de 26 081 $ que connaît l'organisme après l'année 1992-1993, peut être attribué directement à la baisse de 20 000 $ des octrois de la ville de Winnipeg.

En mars, la ville a annoncé une coupure de 30 % dans ses subventions pour les activités culturelles de la province.

«Puisque la nouvelle a été annoncée quelques semaines après le Festival, nous n'avons pas prévu ce manque de fonds dans notre budget, précise le directeur général Louis Paquin. Le Festival du Voyageur est la première grande fête de l'année, on a été la seule à se faire prendre dans cette situation.»

Le trésorier, René Désaulniers assure que les revenus de la 25e édition du Festival en 1994 baisseront le déficit: «Nous nous attendons à avoir des revenus plus élevés dans le cadre du 25e anniversaire. Nous n'anticipons pas de baisse du nombre de participants donc tout devrait se régler à long terme.» Le budget d'opération se chiffre à 3,56 millions $.

Lucille Cenerini, dont le mandat comme présidente a été renouvelé pour une autre année, ajoute que la fête annuelle a connu de grands succès en 1993.

«Le parc du Voyageur a vu une augmentation dans la participation du public. (1) Cela est peut-être dû au fait que nous avons eu une plus grande visibilité à travers la ville, mentionne-t-elle. La qualité des spectacles est un autre élément dont nous sommes extrèmement fiers.

«Et finalement, le Symposium international de sculptures, qui a attiré un nombre record de sculpteurs provenant de dix pays, était un de nos plus grands succès.»

En ce qui concerne la programmation du 25e Festival du Voyageur, Lucille Cenerini préfère attendre le mois de septembre: «On aimerait prendre l'été pour se reposer afin qu'on puisse revenir à l'automne avec des idées pour rendre la fête sa pleine ampleur.»

Nicole BELISLE

(1) En 1993, le Festival a vendu 38 895 macarons de participation, soit 6 600 de plus qu'en 1992.

Les initiatives de 1993–1994

Le Festival a lancé plusieurs initiatives qui seront mises en oeuvre durant l'année 1993-1994.

- La mise sur pied d'un service de diffusion de spectacles dans les quatre provinces et les deux territoires de l'Ouest.
- le développement d'une co-entreprise de vente des produits du voyageur avec la Compagnie du Nord-Ouest;
- l'informatisation du fonctionnement administratif du bureau;
- les aménagements au Fort Gilbrator et au Parc Whittier;
- la co-entreprise avec le musée de Saint-Boniface et la Société historique de Saint-Boniface visant la publication d'une série de livres et de documents historiques.

N.B.

Le jeu du raï

De quel pays est originaire le chanteur Khaled?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté au 237-4823 le vendredi 25 juin à 14 h précises. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits pour le concert du même jour.

Cahiers franco-canadiens de l'Ouest

L'année littéraire en revue

Le dernier numéro des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest contient une quinzaine de comptes-rendus de livres publiés ces dernier mois au Manitoba. Un excellent guide de lecture à l'approche des vacances.

Des coups de pattes de Cayouche à l'histoire du 100 Nons racontée par Antoine Gaborieau, en passant par Riverains Rêves de Taïb Soufi ou Si Dieu était une pomme de Gilles Cop, les notes de lecture des Cahiers ont le mérite de nous rappeler quels ouvrages ont été publiés dans l'Ouest francophone ces dernier mois, et ce qu'on peut espérer y trouver.

Le numéro de printemps, qui vient de paraître, contient aussi quelques essais d'analyse linguistique ou littéraire, notamment sur le thème des Amérindiens et des Métis. On peut aussi y lire une nouvelle de Denis Combet intitulée L'oracle de Dionysos.

Les Cahiers sont publiés deux fois par an par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO). Le prochain numéro, thématique celui-là, sera consacré à la sociologie. Un autre numéro portant sur l'Histoire est actuellement en préparation.

RIVIÈRE-ROUGE

Séduire les jeunes

La Bibliothèque régionale Jolys a décidé de mettre le paquet pour encourager les jeunes à la lecture durant les vacances.

«Accroche-toi à un livre» est le thème de la programmation d'été destinée aux enfants de 3 à 12 ans. Elle regroupe différentes activités qui se dérouleront aussi bien à la bibliothèque Jolys de Saint-Pierre qu'à la succursale de Saint-Malo.

En détail:

- Programme de lecture (28 juin au 27 août): chaque semaine, les jeunes lecteurs auront la chance de «pêcher un prix». Même les plus jeunes pourront participer, car chaque livre qui leur est lu sera pris en compte.
- Concours Fabrique un poisson (se termine le 13 août).
- Heure du conte: Saint-Pierre: chaque mercredi à partir du 14 juillet à 13 h 30; Saint-Malo: chaque mardi à partir du 13 juillet à 10 h 30.
- Journée féerique: le 25 août à 13 h 30 à Saint-Pierre; le 14 août à 10 h 30 à Saint-Malo. Les jeunes sont invités à prendre le déguisement de leur personnage de conte favori.

Pour plus de renseignements, appeler le 433-7729 ou le 347-5506.

L.G.

Assemblée annuelle des Intrépides

Premier prix Marius-Benoist

La chorale des Intrépides a décerné un premier prix Marius-Benoist lors de son assemblée annuelle, le 11 juin dernier. Le récipiendaire, Denis Beaudette, a reçu son prix des mains d'une des filles de Marius, Marie Benoist.

Selon le président de la chorale, Eugène Fillion, le prix est donné pour reconnaître une contribution exceptionnelle pour l'avancement du chant choral au Manitoba français, et plus particulièrement, parmi les Intrépides.



Le premier récipiendaire du prix Marius-Benoist, Denis Beaudette, dans le rôle de Saint-François-d'Assise.

Denis Beaudette a joué le rôle principal du miracle de Saint-François-d'Assise, monté par la chorale et présenté une douzaine de fois en région et en ville en 1992 et en 1993.

La chorale a l'intention de décerner un prix Marius-Benoist chaque année à son assemblée générale. «On a choisi ce nom parce que Marius Benoist était un directeur de chorale, compo-siteur et écrivain franco-manitobain bien connu», explique Eugène Fillion.

L'assemblée annuelle a aussi permis à la chorale de s'incorporer, à la suggestion du gouvernement. «Puisqu'on reçoit des subventions, le gouvernement voulait qu'on s'incorpore pour avoir un meilleur contrôle sur l'argent. Comme corporation, on est obligé d'envoyer un rapport financier chaque année.»

De plus, l'assemblée a élu un nouveau conseil d'administration composé de: Gaston Brémault, Yvonne D'Aoust-Anderson, Pauline Dufresne, David Fillion, Eugène Fillion (président), Sr Antoinette Servant et Laurette Théberge.

Karine BEAUDETTE

Après le Gala interprovincial de la chanson

Marcel Soulodre à Granby

Marcel Soulodre et Patrick Fillion sont les grands gagnants du Gala interprovincial de la chanson qui a eu lieu le 18 juin à Vancouver, ce qui leur ouvre toute grande la porte du Festival de Granby.

Le Manitobain Marcel Soulodre a remporté les honneurs dans la catégorie auteur-compositeur-interprète, tandis que Patrick Fillion, de la Colombie-Britannique, a été le gagnant dans la catégorie interprète, devançant la Manitobaine Joëlle Lavallée.

Marcel Soulodre, un habitué de la scène, a interprété King Louis, Le Somnambule et Lettre à un fou manqué. King Louis a été la chanson primée. L'an dernier, Marie-Claude McDonald, également du Manitoba, avait elle aussi remporté le prix de la chanson et celui de l'auteur-compositeur-interprète.

Le directeur du 100 Nons, David Laroque, souligne que «la compétition était forte cette année. Il y avait de bons candidats des provinces. C'était la meilleure année.»

Le prix Mercure (catégorie auteur-compositeur) remporté par Marcel Soulodre est accompagné d'une bourse de 1 500 $. Le prix de la chanson primée, décerné par la Société canadienne des auteurs-compositeurs et éditeur de musique, est doté d'une bourse de 300 $.

Les autres concurrents étaient Roberta Michèle et Gilbert Bérubé de l'Alberta, Constant Poilièvre et Judy Piovesan (Saskatchewan), et Danielle Hébert de la Colombie-Britannique.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher, 233-8972): le trio vocal de ***Lianne Fournier*** le 25 juin à 21 h 30 (7 $) et au Mârdi Jazz le 29 juin à 21 h 30 (3 $); Paulo Ramos Group (15 $).

✓ Le roi du raï, ***Khaled***, accompagné d'une quinzaine de musiciens, est en concert à 21 h le 25 juin à la salle Jean-Paul-Aubry. Les billets (20 $) sont disponibles à l'entrée (à partir de 20 h) ou aux comptoirs Select-A-Seat (780-7328).

✓ Dans la série «Out to lunch»: ***Wendy Isaac*** le 30 juin à midi dans les jardins du Winnipeg Chinese Cultural Centre (180, rue King). En cas de pluie, le concert aura lieu dans l'auditorium du centre culturel. Le 7 juillet: un ***avant-goût du Festival Folk*** au parc Memorial (en cas de pluie, à l'église unie St. Stephen's Broadway). Entrée gratuite.

THÉÂTRE

✓ La série estivale Contes des deux rivières démarre à 11 h 30 le 1er juillet au lieu historique de La Fourche. La troupe Théâtre du patrimoine présente une nouvelle mise en scène de la pièce «À l'époque des Nor'westers» qui traite de la naissance de la nation métisse. Entrée gratuite.

EXPOSITIONS



Un tableau de l'exposition Mes belles chutes du Niagara de Helma Rogge Rehders, en montre au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 30 juillet.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial): ***Indigena*** jusqu'au 29 août; ***Black and White: Ceramics in contrast*** jusqu'au 26 septembre; ***Multiple realities: images of shamanic transformation*** jusqu'au 8 août; ***Legacy*** par Reba Stone jusqu'au 28 juin; ***Inuit Art: the first decade*** (1949-59) jusqu'au 17 août. Entrée: 5 $ pour familles, 3 $ pour adultes, 2 $ pour aînés et étudiants et gratuite pour les membres et les enfants de 12 ans et moins. Entrée gratuite le mercredi.

✓ L'exposition photographique de ***Laura Lamb*** est en montre à la Floating Gallery (218-100, rue Arthur) jusqu'au 3 juillet. L'artiste cherche à redonner de l'importance à l'activité de l'imagination, nécessaire à toute oeuvre d'art.

ENFANTS

✓ Chaque dimanche après-midi, le Musée des enfants du Manitoba propose une activité en français seulement, avec jeux, théâtre, danse et chants, débutant à 15 h. Le 27 juin: ***De bouche à oreille*** explore les façons de communiquer. Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ pour adultes et 2, 50 $ pour enfants, étudiants et aînés.

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) propose un ***cours de premiers soins en plein air*** de 9 h à 17 h le 27 juin, offert par St. John Ambulance (25 $ pour membres, 30 $ pour non-membres). Chaque dimanche jusqu'en août, on peut se balader en ***voiture tirée par les chevaux*** (2 $). Aussi, chaque vendredi matin entre 6 h et 7 h 30, les amateurs peuvent participer à une ***promenade d'observation des oiseaux***. Entrée: 3,25 $ pour les non-membres, 2,25 pour les aînés et les étudiants. Renseignements: 989-8355.

✓ La troupe Fantasy Theatre for Children termine sa saison avec deux spectacles combinés. Jusqu'au 27 juin, les classiques ***Aladdin*** et ***Oliver*** seront présentés au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Représentations vendredi à 10 h 30 et, 13 h 30 et à 18 h 30, et le samedi et dimanche à 13 h et 15 h. Les billets pour Aladdin (6 $) sont disponibles au 944-0581 et pour Oliver (activité de financement pour la troupe, 4 $), à la porte une demi-heure avant le spectacle.

CINÉMA

✓ Le Cinéma 3 (à l'angle des rues Sherbrooke et Ellice) présente le film de Régis Wargnier, ***Indochine***, gagnant de l'Oscar du meilleur film étranger. Jusqu'au 30 juin, à 19 h 30. Entrée: 5 $, 4 $ pour étudiants et 1 $ pour aînés et enfants.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

▌WINNIPEG

Roy et Lerner en tournée

Les villes de Victoria, Edmonton, Québec, Toronto et Montréal sont à l'agenda de Laurent Roy et de la pianiste Marilyn Lerner, qui effectueront une tournée des festivals les plus prestigieux cet été.

Leur tournée est subventionnée par le Conseil des arts du Canada et l'Office du développement des industries culturelles du Canada.

De plus, le duo se présentera, parmi dix autres finalistes, à la compétition Du Maurier Jazz à Montréal en juillet.

Cette tournée arrive après la sortie de l'album Quarter to Three, et le duo sera accompagné du batteur Terry Clarke et du contrebassiste René Worst.

N.B.

SPORT

Le point de vue d'un arbitre de fast-ball

«Rien de plus satisfaisant que la confiance de la foule»

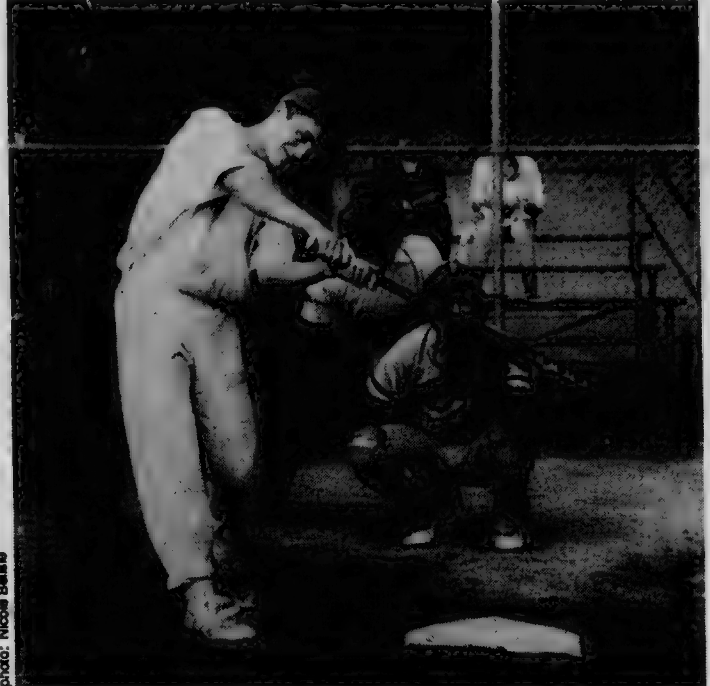
Pour plusieurs, l'idée de s'exposer volontairement à de l'abus verbal est indésirable et inconcevable. Mais Denis Beaudoin se passionne pour un passe-temps qui risque de l'exposer presque toutes les fins de semaine à une abondance d'insultes. Il est arbitre pour l'Association Manitobaine de Softball. Et pour un arbitre amateur, c'est la routine.

De nature assez relaxe, Denis Beaudoin admet qu'il a déjà perdu la tête alors que la chicane était devenue trop intense. «Malheureusement, il y a assez souvent des problèmes avec les équipes d'amateurs. Ironiquement, ce sont les entraîneurs qui causent le plus de troubles.»

L'entraînement d'un arbitre se fait assez facilement à partir d'une variété de cliniques d'arbitres offertes annuellement à travers la province. Les arbitres doivent, par la suite, se rafraîchir annuellement la mémoire en ce qui concerne les règlements.

Selon le natif d'Otterburne, un arbitre devrait posséder des qualités de leadership et de confiance et surtout de la discipline. «La concentration est probablement l'élément essentiel pour un arbitre.

«À cause de la nature du jeu, on ne sait jamais quand l'imprévu va arriver. Donc c'est important de toujours garder la tête dans la partie. Si un arbitre perd sa concentration, il va perdre contrôle de la partie et, par la suite, le respect des joueurs.»


photo: Nicole Belisle

Denis Beaudoin est habitué à prendre des décisions à la seconde.

Denis Beaudoin a fait ses débuts comme arbitre parce qu'il n'était pas satisfait de leur travail, à l'époque où, adolescent, il aimait jouer dans le champ gauche. Il a donc décidé d'essayer sa main derrière le marbre, il y a 14 ans.

«Les arbitres qui nous étaient assignés étaient tellement incompétents que ça nous empêchait de jouer. J'ai commencé à arbitrer avec l'idée que je pouvais faire mieux qu'eux.»

Après avoir assisté aux championnats de l'Ouest pour le niveau bantam et au championnat national des midgets à titre d'arbitre, Denis Beaudoin se chargera de la catégorie des juniors aux championnats nationaux cette année. (1)

Il précise qu'un certain niveau d'expérience est requis pour être arbitre au niveau national. «Tous les arbitres commencent avec la balle mineure. De là, s'ils sont assez compétents, ils passent aux niveaux bantam et midget. Après avoir arbitré quelques fois au provincial, ils sont promus au national.»

Selon Denis Beaudoin, la nervosité ne l'affecte pas lors des parties importantes: «En règle générale, je ne suis pas nerveux. Je considère toutes les parties importantes.

«Un arbitre doit toujours s'évaluer. C'est certain que de temps en temps, les arbitres vont commettre des erreurs mais il faut reconnaître la faute et s'assurer de ne pas la répéter. Autrement, ça ne sera pas long qu'un arbitre aura une longue liste d'ennemis!»

Denis Beaudoin enseigne ainsi aux futurs arbitres que l'expérience est un outil d'enseignement dont on ne peut pas se passer: «Le meilleur milieu d'apprentissage pour les arbitres est avec la balle mineure. C'est vraiment là, qu'on apprend les règlements. Puisque les jeunes commettent des erreurs assez souvent, on leur apprend comment appliquer les règlements.»

«Lorsqu'un arbitre a le respect des joueurs, c'est parce qu'il l'a mérité. Il n y a rien de plus satisfaisant pour un arbitre que la confiance de la foule. Lorsque les gens savent que tu es confiant et que tu as le contrôle de la partie, ils vont t'apprécier.»

Nicole BELISLE

(1) Les championnats nationaux auront lieu à Summerside (IPE), du 23 au 29 août.

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

RECHERCHE

des professeurs de musique générale pour deux postes à temps partiel:

1) École Van Belleghem, programme d'immersion, (.55), M-6.
2) École Lacerte, programme français, (.45), M-3.

Ces deux postes pourraient être combinés.

Date d'entrée en fonctions: le 1er septembre 1993.

S.V.P. prendre contact avec:

Ed Lujan
Coordonnateur de musique
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

Téléphone: 253–2681



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou les services mentionnés ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de division, Direction de la gestion intégrée, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, nº de téléphone (204) 983–2372.

PROJET

Nº 785286 — TRANSPORT CANADA – Groupe des aéroports
Thompson (Manitoba)
Réparation de la piste
Aéroport de Thompson

Date limite : le mardi 6 juillet 1993

Dépôt: 50 $

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés au bureau de Winnipeg Construction Association.

Pour tout renseignement d'ordre technique, veuillez appeler John Davidson, gestionnaire de projet, au (204) 983–6023.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983–2372.

DIRECTIVES

Les chèques pour les plans et les devis doivent être libellés à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des appels d'offres.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

Centre Saint-Amant Inc.

Superviseur des services d'alimentation et d'entretien ménager

Le Centre Saint-Amant Inc. est responsable de la gestion des services d'alimentation et d'entretien ménager au Foyer Valade Inc. Adjacent au Centre Saint-Amant, le Foyer Valade Inc. est un centre d'hébergement de 115 lits qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées, des malades chroniques et des personnes handicapées. Le Foyer Valade a adopté une approche interdisciplinaire afin de traiter la personne entière et il reconnaît que les coutumes et les traditions francophones font partie intégrante de la qualité de vie des résidants. À titre d'employé à temps plein du Centre Saint-Amant, le candidat choisi travaillera au Foyer Valade.

Ses tâches comprennent:

- l'orientation technique du personnel;
- la supervision de la production des aliments et des services d'alimentation;
- la supervision des services d'entretien ménager et de blanchisserie;
- le maintien des stocks et les commandes de fournitures pour les deux services.

Relevant du directeur des Services de nutrition du Centre Saint-Amant, le candidat choisi doit être bilingue. Il doit détenir un certificat en supervision des services d'alimentation en établissement ou un diplôme de technicien des services de diététique, et avoir acquis un minimum de trois ans d'expérience à titre de superviseur des services d'alimentation dans un établissement de soins de santé. Une expérience dans le domaine de l'entretien ménager est un atout.

Les candidats qui répondent aux exigences ci-dessus peuvent faire parvenir leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, à l'adresse suivante:

Directeur des ressources humaines
Centre Saint-Amant Inc.
440, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3Z9

Date limite des candidatures: le 2 juillet 1993

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.



Saskatchewan Public Service Commission

Secrétaire de Direction
(Commis sténographe 4)

Sous l'autorité du Directeur, vous devrez fournir, en anglais et en français, un service de soutien comme secrétaire de direction dans le domaine de l'administration et du secrétariat à l'Office de coordination des affaires francophones. Vous serez responsable de l'administration journalière de l'Office. Vos responsabilités compendront, entre autres, l'administration du budget; la coordination du service de traduction et de l'horaire des réunions et des rendez-vous; la rédaction de comptes rendus. A l'occasion vous représenterez l'office auprès d'organismes gouvernementaux et de la communauté francophone.

Vous devrez posséder une expérience considérable dans un rôle de soutien au niveau supérieur, démontrer d'excellentes habiletés dans de le domaine des relations interpersonnelles, des relations publiques et de l'organisation de votre travail, être capable de travailler de façon indépendante, et pouvoir faire preuve de jugement dans vos décisions. Une connaissance de logiciels de bureautique sur ordinateur IBM est requise. Vous devrez pouvoir communiquer couramment et de façon parfaite, à l'oral et à l'écrit, dans les deux langues officielles.

Les candidat(e)s doivent posséder une connaissance solide de la communauté francophone. On accordera la préférence à ceux/celles qui possèdent une bonne connaissance de l'administration publique provinciale.

No. de la compétition: 103024-3-BR69LE,
Regina, Secrétariat provincial

Fermeture du concours:
le 2 juillet 1993

Veuillez envoyer un curriculum vitae détaillé et preuves de compétences, en citant le numéro de la compétition ci-dessus, à l'addresse suivante:

Commission de la Fonction publique de la Saskatchewan
2103, 11e avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7
(306) 787-7575

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION DE SEPT LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit construire **sept (7) logements unifamiliaux dans les communautés manitobaines suivantes:**

1. trois (3) logements au **VILLAGE D'ARBORG**
2. un (1) logement à **SILVER RIDGE**
3. trois (3) logements à **THICKET PORTAGE**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'au **15 juillet 1993 à 14 h.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre jusqu'à une concurrence de 100 000 $. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

Toutes questions concernant les plans et devis doivent être adressées à l'agent(e) mentionné(e) ci-dessous.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pour le **VILLAGE D'ARBORG** et **SILVER RIDGE** peuvent être obtenus de **ANGELA MOSPANCHUK**, Agente, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au 983–0719 ou à l'adresse ci-dessous.

Les documents d'appel d'offres pour **THICKET PORTAGE** peuvent être obtenus de **BILL ALLEN**, Agent, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au 983–5638 ou à l'adresse ci-dessous.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage,
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing

LAC FALCON

Une course familiale de 5 km

La communauté du Lac Falcon tiendra une course familiale de 5 km, le 4 juillet à 10 h, aux pentes de ski du lac Falcon.

Il y aura des trophées décernés aux gagnants de chacune des 24 catégories.

Les participants ainsi que leurs familles pourront se régaler de saucisses rôties dès 11 h.

La date limite d'inscription est le 27 juin avec une session d'inscriptions tardives le jour même de l'événement de 8 h à 9 h. Le coût d'inscription est de 11 $ pour les adultes, 6 $ pour les jeunes de 12 ans et moins (et 13 $ pour les inscriptions tardives).

Tous les profits de cette course seront versés au club de ski du lac Falcon.

Pour plus de renseignements appeler Robert Champagne au 257-0100 ou Tim Jichuk au 254-4212.

N.B.

INFIRMIÈRE OU INFIRMIER PSYCHIATRIQUE DIPLÔMÉ

Centre de Santé Notre Dame

Un poste qui offre d'excellentes perspectives d'avenir pour une infirmière ou un infirmier psychiatrique diplômé qui est de par soi-même très motivé.

La personne choisie aidera à soigner les patients en psychogériatrie qui doivent être transférés du Centre de santé mentale de Brandon et Rideau Park au Foyer Notre Dame Inc. Ce transfert fait partie des initiatives de la réforme en santé mentale. Cette personne fournira également une expertise en soins infirmiers psychiatriques aux autres résidents du Foyer Notre Dame Inc.

Exigences:

1) Membre de la "Registered Psychiatric Nurses Association of Manitoba" (Association des infirmières et infirmiers psychiatriques diplômés du Manitoba).
2) Expérience dans le domaine de la psychogériatrie serait un atout.
3) Bilingue de préférence (français/anglais).

Date d'entrée en fonction: Le 13 septembre 1993.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae **avant le 8 août 1993** à l'adresse suivante:

Directrice des programmes
Centre de Santé Notre Dame
C.P. 190
Notre-Dame-de-Lourdes MB R0G 1M0

Commission de protection de l'environnement

AUDIENCES PUBLIQUES - SUPPLÉMENT D'INFORMATION
APPROVISIONNEMENT EN EAU - RÉGION DE PEMBINA VALLEY

La Commission de protection de l'environnement du Manitoba tiendra des audiences publiques, afin d'entendre les commentaires se rapportant à la proposition de construire et de mettre en service un vaste réseau d'aqueducs dans la région du Manitoba appelée «Pembina Triangle». Ladite proposition, soumise par la «Pembina Valley Water Cooperative», a été reçue pour fin d'autorisation en vertu de la Loi sur l'environnement.

Lieu : The Russell Inn, intersection des routes 16 et 83, **RUSSELL (MB)**
Dates : Les 22 et 23 juin 1993, et le 24 juin, **s'il y a lieu**
Heures : de 19 h à 22 h (22 juin)
de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h (23 juin)
09 h (24 juin)

Lieu : New Horizons Senior Centre, 39, 1ère Rue nord-ouest, **ALTONA (MB)**
Dates : Les 28 et 29 juin 1993, et le 30 juin, **s'il y a lieu**
Heures : de 19 h à 22 h (28 juin)
de 13 h 30 à 17 h et de 19 h à 22 h (29 juin)
10 h (30 juin)

Lieu : Winnipeg Convention Centre, 375, avenue York, **WINNIPEG (MB)**
Dates : les 5 et 6 juillet 1993, et le 7 juillet, **s'il y a lieu**
Heures : de 18 h à 22 h (5 juillet)
de 13 h 30 à 17 h et de 19 h à 22 h (6 et 7 juillet)

AUTRE ENDROIT PRÉVU

Lieu : Le Royal Oak Inn, 3130, avenue Victoria, **BRANDON (MB)**
Dates : les 12 et 13 juillet 1993, et le 14 juillet, **s'il y a lieu**
Heures : de 19 h à 22 h (12 juillet)
de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h (13 et 14 juillet)

REMARQUE : Les points abordés par la Commission pour l'étude de la proposition sont les mêmes que ceux qui ont déjà été annoncés et il est possible d'en obtenir le texte, sur demande, auprès du bureau de la Commission (voir adresse ci-dessous).

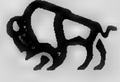
Pour de plus amples renseignements sur la proposition, on peut s'adresser aux endroits suivants : Centre de documentation (Immeuble 2, 139, avenue Tuxedo, Winnipeg), Bibliothèque publique Centennial (251, rue Donald, Winnipeg), Bibliothèque du Palais législatif (200, rue Vaughan, Winnipeg), Bibliothèque régionale de l'Ouest du Manitoba (638, avenue Princess, Brandon), Bibliothèque régionale Portage Plains (170, avenue Saskatchewan ouest, Portage-la-Prairie), Bibliothèque régionale du Centre-sud (352, rue Stephen, Morden). On peut également communiquer avec M. Dan McNaughton, Service des autorisations des projets à incidences environnementales, Environnement Manitoba, au 945-7100.

Toute personne qui désire soumettre ses commentaires au cours d'une audience publique doit communiquer avec le bureau de la Commission par écrit ou en téléphonant à frais virés au 326-2395 avant la date fixée pour l'audience. Les participants sont invités à envoyer leurs soumissions écrites dix jours avant la tenue de l'audience.



(préavis de cinq jours)

Commission de protection de l'environnement
C.P. 21420, 284, avenue Reimer
Steinbach (Manitoba) R0A 2T3
Tél. : 326-2395 Téléc. : 326-2472



Feu vert

Insecticide organique?



Pour l'écolo tanné(e) de passer son temps à se donner des claques sur les parties du corps exposées durant la saison chaude, il existe maintenant des produits organiques pour le contrôle des insectes volants à l'intérieur. Entre autres, le produit naturel pyrethe, importé d'Afrique.

Selon l'exterminateur Joël Gosselin, le pyrethe est un produit qui peut être utilisé à l'intérieur. Il est très léger et flotte facilement dans l'air avant de se désintégrer en 24 heures. Il ne s'accumule pas dans l'environnement comme les produits chimiques.

On peut aussi trouver chez certains fournisseurs des cartes collantes de différentes couleur pour le contrôle d'une variété d'insectes de jardin. En raison de leur type d'efficacité, les produits naturels doivent cependant être utilisés au bon moment.

J.-P. D.

Gens d'ici

Mireille Gagnon au Blé

Les Éditions du Blé ont depuis le 17 mai une nouvelle directrice administrative. Mireille Gagnon succède à Julie Papineau, partie vivre dans la région d'Ottawa.



Mireille Gagnon.

À 22 ans, détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Manitoba, Mireille Gagnon occupe son premier véritable emploi. «C'est pour moi un gros défi, et en même temps l'occasion d'acquérir de l'expérience. Travailler dans une petite boîte, cela permet beaucoup de variété.»

«On m'a engagée à cause de ma formation et de mon enthousiasme, note la native de Saint-Boniface qui a également résidé au Parc Windsor. J'aurai aussi la chance de perfectionner mon français.»

S. L.

SOCIÉTÉ

Les perruques d'Evelyn Valcourt s'adressent aux victimes du cancer

Soulager la peur de perdre ses cheveux

Imaginez que vous venez d'apprendre que vous êtes atteint(e) de cancer et que vous devez suivre des traitements de chimiothérapie qui feront tomber tous vos cheveux. Quelle sera votre réaction?

«Parfois, c'est plus traumatisant pour la personne de savoir qu'elle va perdre ses cheveux par poignées que d'apprendre qu'elle a le cancer», affirme Evelyn Valcourt qui croit qu'un traitement médical a un effet plus positif si la personne est disposée à le prendre. D'où l'importance des perruques. «Mon objectif, c'est de diminuer la peur de perdre ses cheveux. Si la personne est calmée psychologiquement, c'est plus facile de prendre les traitements.»

La grande majorité (99 %) des clients d'Evelyn Wig Sales & Services souffrent de problèmes médicaux. Plusieurs sont atteints de cancer. D'autres ont une condition dermatologique appelée alopecia areata qui cause la perte partielle ou totale des cheveux. Environ 80 % sont des femmes entre 17 et 90 ans.

«Quand j'ai commencé, j'ai identifié les endroits où trouver des clients. Je suis allée dans les hôpitaux en ville; j'ai distribué des cartes et des documents. J'ai aussi contacté la Société canadienne du cancer (SCC).»

La SCC a récemment commencé à offrir un service gratuit de perruques usagées. Evelyn Valcourt applaudit cette initiative, qui par ailleurs ne nuit pas au service offert par son entreprise privée à Lorette.

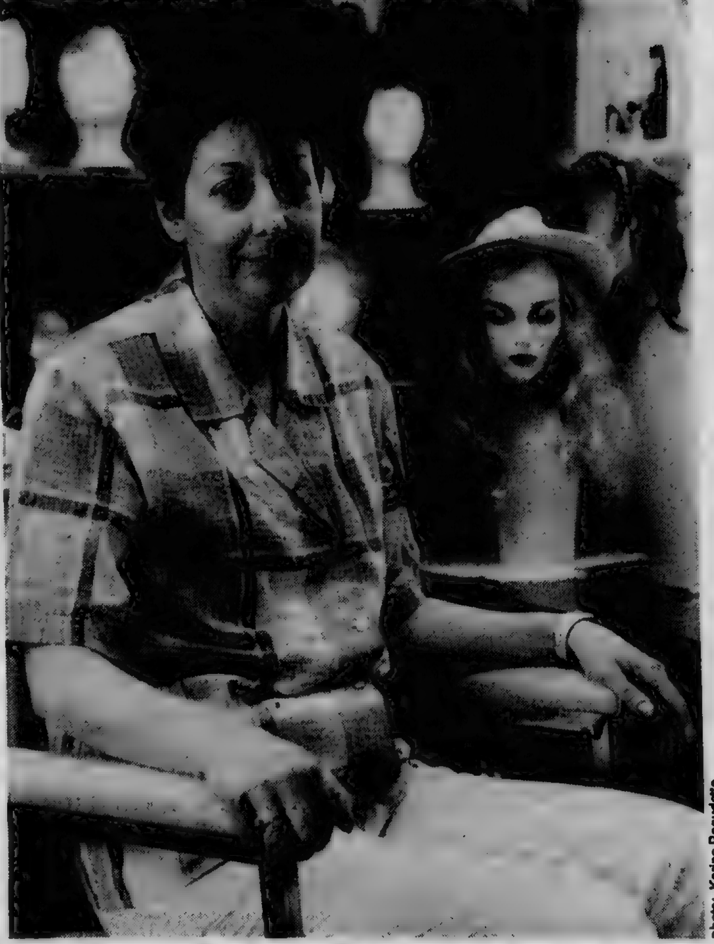


photo: Karine Beaudette

Evelyn Valcourt: «Ça se voit tout de suite dans le visage quand une personne a trouvé sa perruque. Son visage s'illumine.»

«Chaque personne est spéciale et unique, et les perruques, ça devrait être quelque chose de personnel et de privé. Il y a peu de gens qui veulent porter des perruques usagées», explique Evelyn Valcourt. C'est aussi par souci d'intimité pour les clientes qu'Evelyn Valcourt et son adjointe Lise Bristow travaillent à partir de Lorette.

De plus, les services de la SCC sont assurés par des bénévoles sans formation spéciale, tandis qu'Evelyn Valcourt a plusieurs années d'expérience dans le domaine. Elle a été gérante d'une succursale de la compagnie torontoise First Lady Wigs avant de lancer sa propre entreprise en novembre 1987. Evelyn's Wigs offre une consultation complète incluant l'évaluation des besoins du client et l'entretien de la perruque après l'achat.

Les clients, qui viennent de l'Ouest de l'Ontario, de la Saskatchewan et surtout du Manitoba urbain et rural, se rendent chez Evelyn Valcourt parfois à la recherche de réconfort: «On me demande si je connais quelqu'un qui a le même cancer. Ils veulent savoir qu'il y a d'autres gens comme eux.

«Certaines personnes très malades sont plus vulnérables. Elles vont prendre n'importe quoi, ou bien elles sont impossibles à satisfaire. La perruque doit être ce que la cliente veut. Si elle est indécise, je lui dis d'y penser et de revenir, parce qu'une fois achetée, je ne peux pas la reprendre.»

Les perruques sont faites à la main ou à la machine d'un mélange de fibres naturels (Elura) et/ou de cheveux humains. «J'ai fait de la recherche sur les fibres et je veux les plus flexibles. La majorité de mon inventaire est dans les couleurs que j'appelle «manitobaines»: brunes ou noires avec argenté, brunes pâle, moyen ou foncé, grises ou blanches, quelques rousses et quelques blondes, surtout pendant l'été.»

Le prix d'une perruque peut varier entre 225 $ et 525 $ selon le style et le matériel de fabrication. Avec la consultation d'environ deux heures, les taxes et les accessoires, les visites chez Evelyn Valcourt peuvent commencer à 350 $.

Maintenant que son entreprise roule, la native de Saint-Jean-Baptiste se lance un peu en politique. Depuis presqu'un an, elle prépare un mémoire qu'elle veut présenter au gouvernement provincial.

«En ce moment, les deux taxes s'appliquent aux perruques. On est convaincu que les gens qui viennent ici pour des raisons médicales devraient être exemptées des taxes. J'ai recueilli des lettres pour appuyer ce que je fais, par exemple de la SCC et des services sociaux.»

Karine BEAUDETTE

Des coops jeunesse à Saint-Boniface et Saint-Pierre-Jolys

À la recherche de jeunes débrouillards

Pour la sixième année consécutive, des coopératives jeunesse inciteront des jeunes de 15 à 18 ans à gagner un peu d'argent en gérant leur propre entreprise.

La Coop jeunesse de Saint-Boniface s'apprête à ouvrir ses portes pour un autre été et offrira plusieurs services à la communauté (1). À Saint-Pierre-Jolys,le Conseil de la coopération du Manitoba et la Chambre de commerce parrainent une Coopérative jeunesse pour la première fois.

Le facilitateur Christian Perron croit que la nouvelle coop servira à plusieurs communautés de la région. «Cette coop est née d'un sondage évaluant le niveau d'intérêt des petites communautés, et les résidants de Saint-Pierre semblent prêts à participer.»

Selon le coordonnateur à Saint-Boniface, Alain Mulaire, les coops cherchent des jeunes capables de travailler de façon indépendante. «Nous avons besoin de jeunes motivés qui sont prêts à prendre les tâches en main. Puisque les jeunes doivent trouver leur propre emploi, une certaine initiative est requise. Si les jeunes ont une attitude positive, ils apprendront beaucoup cet été.»

Les jeunes sont responsables de la promotion de leurs services. Ils sollicitent de porte en porte en offrant leurs services. Parmi ceux-ci, on trouve l'entretien de la pelouse, le râtelage, les grands ménages, le travail de bureau, la peinture, le jardinage et la garde des enfants.

Les coordonnateurs proposent également des stratégies de marketing et de gestion afin d'aider le jeune entrepreneur à bien gérer son entreprise.

Nicole BELISLE

(1) Pour de plus amples renseignements, contactez Alain Mulaire à Saint-Boniface au 231-2006 ou Christian Perron à Saint-Pierre-Jolys au 433-7911.

photo: Nicole Belisle

Alain Mulaire et Christian Perron coordonneront les coopératives jeunesse à Saint-Boniface et à Saint-Pierre-Jolys.

ÎLE-DES-CHÊNES

Inauguration de la caserne de pompiers

L'ouverture officielle de la caserne de pompiers d'Île-des-Chênes se déroulera le jeudi 1er juillet. Une journée portes ouvertes se tiendra à cette occasion.

La municipalité de Ritchot dispose donc désormais de deux casernes avec camions et équipement pour lutter contre les incendies. La brigade comprend une vingtaine de pompiers volontaires.

L.G.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

On fête le 1er juillet

La Chambre de commerce de Notre-Dame-de-Lourdes invite les résidants à une fête familiale pour célébrer le 1er juillet.

La fête commencera à 13 h avec une ouverture officielle, suivie de jeux pour tous en après-midi: volleyball, basketball, etc. Il y aura un coin pour les enfants, ainsi que des expositions de bricolage et d'artisanat.

À 16 h 30, on entendra un mini-spectacle, suivi du souper communautaire (au barbecue). Le spectacle de danse avec le groupe Ratatouille commencera à 19 h 30 et, à 22 h 30, on verra un feu d'artifice. Les activités sont gratuites, sauf la danse, qui coûte 3 $ pour les 12 ans et plus.

S. L.

AVIS



La Société des communications du Manitoba Inc.

tiendra son

Assemblée générale annuelle

le mardi 29 juin 1993 à 19 h 30

au 243, rue Main

INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES AUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS DISPENSÉS PAR LA NOUVELLE DIVISION SCOLAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

Le lundi 17 mai 1993, la ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle a déposé à l'Assemblée législative un projet de loi visant à modifier la **Loi sur les écoles publiques.** Ce projet de loi définit le cadre d'une division scolaire de langue française qui sera administrée uniquement par la minorité de langue française au Manitoba. Il est prévu que la commission scolaire de cette division sera élue en décembre 1993 et qu'à la rentrée scolaire de septembre 1994, les enfants de la minorité francophone pourront fréquenter des écoles et des programmes d'enseignement en français gérés par la nouvelle division scolaire et langue française.

Le gouvernement du Manitoba a établi un comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire présidé par l'Honorable Alfred Monnin, ancien juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba. Le Comité a le mandat:

- d'informer les parents et les autres personnes intéressées quant au fonctionnement et la mise en oeuvre de la division scolaire et
- de distribuer, dans toutes les écoles manitobaines où l'on offre un programme de français langue première, un formulaire d'inscription aux parents de chaque enfant inscrit à ce programme.

Ce formulaire a pour but de recueillir des renseignements sur le nombre d'enfants fréquentant actuellement ou qui fréquenteront en 1993 et 1994 les écoles offrant les programmes de français langue première dont les parents désirent ou non confier l'administration de l'éducation de leurs enfants à la nouvelle division francophone. Les résultats de cette procédure d'inscription détermineront quels programmes de français langue première seront transférés à la nouvelle division scolaire francophone.

Du 31 mai au 17 juin 1993, le Comité de la mise en oeuvre a distribué les formulaires d'inscriptions aux parents des enfants qui fréquentent les écoles suivantes:

École St-Joachim
École Lagimodière
École St-Lazare
École Lacerte
Collège Louis-Riel
École St-Léon
École Gabrielle-Roy
École Lavallée
École Taché
École Noël-Ritchot
École Pointe-des-Chênes
École Ste-Agathe
École Précieux-Sang

Ces formulaires doivent être complétés et retournés à Monsieur Monnin **avant le 30 juin 1993.**

L'article 23 de la **Charte canadienne des droits et libertés** accorde aux parents de la minorité linguistique francophone au Manitoba, le droit de faire éduquer ses enfants dans la langue française, où le nombre le justifie, dans des écoles publiques gérées par eux. Le gouvernement offre aux parents francophones l'occasion de faire connaître leur volonté de confier l'éducation de leurs enfants à une division scolaire conçue pour préserver et améliorer la qualité de l'éducation française de leurs enfants. Nous encourageons les parents qui désirent exercer leur droit constitutionnel de remplir le formulaire d'inscription et de le faire parvenir **avant le 30 juin 1993** à

Monsieur Alfred Monnin
200, avenue de la Cathédrale
Local 1051
Saint-Boniface MB R2H 0H7

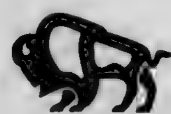
NOTA: Le Comité de mise en oeuvre visitera les écoles franco-manitobaines suivantes au mois de septembre 1993. Voici les dates, heures et endroits des rencontres. Les dates seront confirmées au début de septembre.

ÉCOLE	DATE	HEURE	ENDROIT
École Laurier	le lundi 13 septembre 1993	19 h 30	École Laurier
Institut collégial de Somerset	le mardi 14 septembre 1993	19 h 30	Institut collégial de Somerset
École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes	le mercredi 15 septembre 1993	19 h 30	Gymnase – Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes
Complexe scolaire St-Claude	le jeudi 16 septembre 1993	19 h 30	Complexe scolaire St-Claude
École élémentaire Saint-Jean-Baptiste Collège Saint-Jean-Baptiste	le lundi 20 septembre 1993	19 h 30	Gymnase – Collège Saint-Jean-Baptiste
École Saint-Malo	le mardi 21 septembre 1993	19 h 30	École Saint-Malo
École élémentaire Saint-Pierre Institut collégial Saint-Pierre	le mercredi 22 septembre 1993	19 h 30	Bibliothèque et Gymnase – Institut collégial de St-Pierre
École Provencher Institut collégial Windsor Park	le jeudi 23 septembre 1993	19 h 30	Gymnase et 3e étage École Provencher
St-Georges/Powerview	à être déterminé	19 h 30	à être déterminé

Pour les parents qui ont le droit de faire et veulent éduquer leurs enfants par la division scolaire francophone, mais dont les enfants d'âge scolaire ne fréquentent pas un programme de français langue première à ce moment, vous pouvez toutefois indiquer votre intérêt et/ou vous informer en communiquant avec:

Madame Claudette Toupin
Bureau de l'éducation française
1181, avenue Portage, bureau 509
Winnipeg MB R3G 0T3
tél.: 945-6928
téléc.: 945-1625
Pour les appels de l'extérieur de Winnipeg, composez sans frais le 1-800-282-8069.

Éducation et Formation professionnelle Manitoba



Nécrologies



Joseph Ernest Beaulieu

Paisiblement, le dimanche 6 juin, entouré de toute sa famille, est décédé à l'Hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 84 ans, Joseph Ernest Beaulieu de Saint-Boniface.

Une veillée d'adieu réunissant la famille immédiate en la présence du défunt, avait lieu à la Chapelle funéraire Desjardins le lundi 7 juin, à 19 h 30.

Le mardi 8 juin, précédée d'un visionnement en la Cathédrale de Saint-Boniface, la messe de la Résurrection fut célébrée par le curé de la paroisse, Mgr Albert Fréchette, assisté du père Henri Prescott, p.b.. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

Époux de feu Bernadette Poiron, Joseph Ernest Beaulieu laisse dans le deuil ses onze enfants: Paul et son épouse Monique de Montréal, Léo d'Ottawa, Thérèse, Louis et son épouse Georgette d'Ottawa, Marie, Jean et son épouse Michelle, Jeannine et son époux le docteur Joseph Du, René et son épouse Wendy, Madeleine et son époux Robert Bereza, Philippe et son épouse Rose-Marie, Jeanne d'Arc et son époux Craig Johnstone; 22 petits-enfants ainsi que 4 arrière-petits-enfants.

Prédécédé par son petit-fils Claude et par son frère Antonio, le défunt laisse aussi dans le deuil sa belle-soeur Juliette et sa famille.

Avec l'ardeur et l'enthousiasme qui le caractérisaient, le défunt a relevé plusieurs défis durant sa vie. Ingénieur stationnaire de son métier, il occupa successivement des postes de confiance à l'école Provencher de Saint-Boniface, à l'hôpital Taché et à l'hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg. En particulier, et au-delà de ses responsabilités familiales, l'essor des caisses populaires au Manitoba et le mouvement Desjardins en général, n'ont jamais cessé de le fasciner; au cours des années il occupa des postes de direction à la Caisse populaire de Saint-Boniface (dont il fut le président), à la Fédération des caisses populaires du Manitoba et il fut membre fondateur de la Caisse populaire La Familiale. Nullement ralenti par son âge avancé, il continua de s'émerveiller et de se réjouir des progrès réalisés par les moins avantagés. Discrètement, il a su réserver une place spéciale aux enfants handicapés et à celles et ceux qui s'en soucient.

Toute sa vie il aura, sans préjudice, affectionné sa ville natale de Saint-Boniface ainsi que ses appartenances chrétiennes et francophones.

La famille du défunt désire respectueusement remercier parents et amis qui l'ont accompagné durant cette étape difficile. Elle conserve un souvenir ému des soins attentifs qu'ont prodigués à Joseph Ernest les médecins Alexander Pan et John Matas, le personnel dévoué du Foyer Valade de Saint-Vital ainsi que ceux dispensés en fin de route par le personnel du module 4A ouest de l'hôpital de Saint-Boniface.

Enfin, la famille désire offrir ses remerciements sincères à Mgr Fréchette et à toute l'équipe de pastorale de la paroisse de la Cathédrale qui lui ont généreusement apporté leur appui spirituel.

C'est au Centre McEwen de l'Hôpital de Saint-Boniface que parents et amis qui le désirent sont invités à faire parvenir leur don en hommage à la douce mémoire de Joseph Ernest Beaulieu.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.M.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 26 juin

- 7h00 CBWFT Tao Tao
- 7h30 CBWFT Clyde
- 8h00 CBWFT P'tit monstre
- 8h30 CBWFT Il était une fois... l'espace
- 9h00 CBWFT Rahan
  Télé-M La forêt magique
- 9h30 CBWFT Il était une fois... l'homme
  Télé-M Le journal de l'histoire
- 10h00 CBWFT Repêchage 93
  Télé-M Bugs Bunny
- 10h15 TV-5 Viva
- 10h30 Télé-M Le tour du Québec
- 11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
  Télé-M Cinémaximum: La dernière route
- 11h15 TV-5 Pyramide
- 11h30 CBWFT La fièvre du castor
- 11h45 TV-5 Vision 5
- 12h00 CBWFT Édition spéciale du point médias
  TV-5 Bouillon de culture
- 13h00 Télé-M Souvenir olympique – Barcelone 92
- 13h30 TV-5 Architecture et géographie sacrée
- 14h00 CBWFT À communiquer
- 14h30 CBWFT Repêchage 93
  TV-5 Autovision
- 15h00 Télé-M Super motocross de Québec
  TV-5 Reflets
- 16h00 CBWFT Pour tout l'art du monde
  Télé-M Jeopardy
  TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
  TV-5 Génies en herbe
- 17h00 CBWFT Le téléjournal
  Télé-M Ciné-extra: Renegade
  TV-5 Archéologie
- 17h30 CBWFT On aura tout vu!
  TV-5 Dossiers justice
- 18h00 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
  TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h35 TV-5 Vision 5
- 19h00 Télé-M Ciné-extra: Rambo III
  TV-5 Thalassa
- 20h00 TV-5 Sacrée soirée
- 20h30 CBWFT Le téléjournal
- 20h50 CBWFT Les nouvelles du sport
- 21h00 Télé-M Miami
- 21h10 CBWFT Télé-sélection: Une femme en péril
- 21h30 TV-5 Le cercle de minuit
- 22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h30 TV-5 Bon week-end
- 22h42 Télé-M Ciné-lune: Le sang du sorcier
- 23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
- 23h30 TV-5 Thalassa
- 0h30 TV-5 Sacrée soirée
- 2h00 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 27 juin

- 8h00 CBWFT Tao Tao
  Télé-M Vie privée
- 8h30 CBWFT Calliméro
  Télé-M Vision mondiale
- 9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
- 9h30 CBWFT Manigances
  Télé-M Sur la colline
- 10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église St-Grégoire-de-Naziance à Buckingham (Québec) par Réjean Gaudette, ptre.
  Télé-M On rénove
- 10h15 TV-5 Planète musique
- 10h30 Télé-M La santé au travail
- 11h00 CBWFT La semaine verte
  Télé-M Cinémaximum: La guerre du chocolat
- 11h15 TV-5 Télétourisme
- 11h45 TV-5 Vision 5
- 12h00 CBWFT Second regard
  TV-5 Connaissance de la science
- 12h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
- 13h00 CBWFT Jeux de l'Acadie
  Télé-M Souvenir olympique - Barcelone 92
  TV-5 Jamais sans mon livre
- 14h00 TV-5 Le monde est à vous
- 14h30 CBWFT L'univers des sports
- 15h00 Télé-M Le tour cycliste du Saguenay Lac St-Jean
- 15h30 TV-5 Espace francophone
- 16h00 CBWFT Visions d'ici
  Télé-M Perfecto
  TV-5 Journal télévisé belge
- 16h30 Télé-M L'événement
  TV-5 30 millions d'amis
- 17h00 CBWFT Horizons
  TV-5 L'école des fans
- 17h30 Télé-M Un homme au foyer
- 18h00 CBWFT Le téléjournal
  Télé-M Formule 1
  TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h10 CBWFT Découverte
- 18h35 TV-5 Champ libre
- 19h00 CBWFT Suprise sur prise
  Télé-M Cinéma du dimanche: Sans pitié
  TV-5 7 sur 7
- 20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Festival franco-ontarien
  TV-5 Frou-frou
- 21h00 CBWFT Le dimanche
  Télé-M Miami
  TV-5 Jamais sans mon livre
- 21h30 CBWFT Les beaux dimanches: Beethovenissimo
- 22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
  TV-5 Ramdam
- 22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
  TV-5 Tolstoï
- 22h35 Télé-M Vision mondiale
- 22h45 CBWFT Ciné-club: Festival Pagnol: Jofroi
- 23h00 TV-5 Journal télévisé belge
- 23h30 TV-5 7 sur 7
- 0h30 TV-5 Frou-Frou
- 1h30 TV-5 Ramdam
- 2h00 TV-5 Radio France internationale

NOTRE FÊTE

Fête du Canada

Le jeudi 1er juillet, 20 h

Pour souligner l'aniversaire de tous les Canadiens et Canadiennes, la Télévision de Radio-Canada présentera, en direct de la Colline parlementaire d'Ottawa, la supervariété de la Fête du Canada.

Pendant 90 minutes, JiCi Lauzon et Dan Gallagher présenteront ce spectacle haut en couleur, composé d'une belle brochette d'artistes de chez nous qui nous inviteront à fredonner des airs que nous aimons bien.

Parmi les vedettes invitées, nous retrouverons Marie Carmen, Roch Voisine, Stompin' Tom, Cassandra Vasik, Patricia Conroy, Francis Martin, Hart Rouge, Cynthia Dale et Joan Kennedy.

On présentera aussi une dramatique d'environ 10 minutes en hommage aux autochtones, intitulée *La Légende de l'ours*.

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé - M : 28/43** **TV - 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 28 juin

- 5h30 Télé-M Salut, bonjour!
- 8h00 Télé-M À votre santé
- 8h45 Télé-M À bien y penser
- 9h30 Télé-M Aimer
- 10h00 Télé-M Bugs Bunny
- 10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 10h25 TV-5 Le jardin des bêtes
- 10h30 Télé-M La vie à Montréal
- 10h45 Télé-M Mongrain de sel
- 10h55 TV-5 L'école des fans
- 11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
  Télé-M Le TVA, édition midi
- 11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
- 11h45 TV-5 Champ libre
- 12h00 CBWFT L'édition magazine
  TV-5 7 sur 7
- 12h30 CBWFT La belle anglaise I
  Télé-M Cinéma d'après-midi: Où est passé mon idole?
- 13h00 TV-5 La trilogie de la villégiature
- 13h30 CBWFT Des grives aux loups
- 14h30 CBWFT Mont-Royal
  Télé-M Sous le signe du faucon
  TV-5 La chance aux chansons
- 15h00 TV-5 Une pêche d'enfer
- 15h30 CBWFT La famille Calinours
  Télé-M Batman
  TV-5 Le jeu des dictionnaires
- 16h00 CBWFT La bande à Picsou
  Télé-M Top modèles
  TV-5 Journal télévisé de FR3
- 16h30 CBWFT Les débrouillards
  Télé-M Magazine culturel
  TV-5 La cuisine tunisienne
- 16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
- 17h00 CBWFT Watatatow
  Télé-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h10 TV-5 Scully rencontre
- 17h30 CBWFT Animaux d'Australie
  Télé-M Jeopardy
- 17h35 TV-5 Pyramide
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
  Télé-M Secrets de famille
  TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
  Télé-M Drôle de vidéo
- 18h35 TV-5 Vision 5
- 19h00 CBWFT Maria Vandamme
  Télé-M Cinéma du lundi: L'amour est une grande aventure
  TV-5 Téléobjectif
- 20h00 CBWFT Dallas
  TV-5 Bas les masques
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
  Télé-M Ad lib
- 21h15 TV-5 Tell quel
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h40 TV-5 Reportages
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
  Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h05 TV-5 Le gang des tractions
- 22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres
- 22h57 Télé-M À bien y penser
- 23h20 CBWFT La politique fédérale
- 23h25 TV-5 Journal télévisé de FR3
- 23h25 CBWFT Cinéma: Un bout de paradis
- 23h42 Télé-M À votre santé
- 23h55 TV-5 Téléobjectif
- 0h55 TV-5 Bas les masques
- 2h10 TV-5 Radio France internationale

Mardi 29 juin

- 5h30 Télé-M Salut, bonjour!
- 8h00 Télé-M À votre santé
- 8h45 Télé-M À bien y penser
- 9h30 Télé-M Aimer
- 10h00 Télé-M Bugs Bunny
- 10h15 TV-5 La cuisine tunisien
- 10h25 TV-5 Le jardin des bêtes
- 10h30 Télé-M La vie à Montréal
- 10h45 Télé-M Mongrain de sel
- 10h55 TV-5 Scully rencontre
- 11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
  Télé-M Le TVA, édition midi
- 11h20 TV-5 Pyramide
- 11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
- 11h45 TV-5 Vision 5
- 12h00 CBWFT L'édition magazine
  TV-5 Frou-frou
- 12h30 CBWFT Châteauvallon
  Télé-M Cinéma d'après-midi: La smala
- 13h00 TV-5 Bas les masques
- 13h30 CBWFT L'art de vivre
- 14h30 CBWFT Maritimes en direct
  Télé-M Sous le signe du faucon
  TV-5 La chance aux chansons
- 15h00 CBWFT Autostop
- 15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
- 15h30 CBWFT La famille Calinours
  Télé-M Batman
  TV-5 Le jeu des dictionnaires
- 16h00 CBWFT La bande à Picsou
  Télé-M Top modèles
  TV-5 Journal télévisé de FR3
- 16h30 CBWFT Chevalier lumière
  Télé-M Magazine culturel
  TV-5 La cuisine tunisienne
- 16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
- 17h00 CBWFT Watatatow
  Télé-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 Nord sud
- 17h30 CBWFT La cour en direct
  Télé-M Jeopardy
  TV-5 Pyramide
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
  Télé-M Secrets de famille
  TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Mr. Bean
  Télé-M Docteur Doogie
- 18h35 TV-5 Vision 5
- 19h00 CBWFT Mardi-comédie: Trois hommes et un couffin
  Télé-M La trentaine
  TV-5 Temps présent
- 20h00 Télé-M Le match de la vie
  TV-5 Stars 90
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
  Télé-M Ad lib
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 À vos amours
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
  Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h30 TV-5 Intérieur minuit
- 22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres
- 22h57 Télé-M À bien y penser
- 23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
- 23h20 CBWFT Cinéma: Sueurs froides
- 23h30 TV-5 Temps présent
- 23h42 Télé-M À votre santé
- 0h30 TV-5 Stars 90
- 2h00 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 30 juin

- 5h30 Télé-M Salut, bonjour
- 8h00 Télé-M À votre santé
- 8h45 Télé-M À bien y penser
- 9h30 Télé-M Aimer
- 10h00 Télé-M Bugs Bunny
- 10h15 TV-5 La cuisine tunisienne
- 10h25 TV-5 Le jardin des bêtes
- 10h30 Télé-M La vie à Montréal
- 10h45 Télé-M Mongrain de sel
- 10h50 TV-5 Nord sud
- 11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
  Télé-M Le TVA, édition midi
- 11h15 TV-5 Pyramide
- 11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
- 11h45 TV-5 Vision 5
- 12h00 CBWFT L'édition magazine
  TV-5 Temps présent
- 12h30 CBWFT Châteauvallon
  Télé-M Cinéma d'après-midi: C'est ça l'amour
- 13h00 TV-5 Téléobjectif
- 13h30 CBWFT Le temps de vivre
- 14h00 TV-5 Montagne
- 14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
  Télé-M Les héritiers du rêve
  TV-5 La chance aux chansons
- 15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
- 15h30 CBWFT La famille Calinours
  Télé-M Batman
  TV-5 Le jeu des dictionnaires
- 16h00 CBWFT La bande à Picsou
  Télé-M Top modèles
  TV-5 Journal télévisé de FR3
- 16h30 CBWFT Les Barton
  Télé-M Magazine culturel
  TV-5 La cuisine tunisienne
- 16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
- 17h00 CBWFT Watatatow
  Télé-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 Feu vert
- 17h30 CBWFT La cour en direct
  Télé-M Jeopardy
  TV-5 Pyramide
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
  Télé-M Secrets de famille
  TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
  Télé-M L'heure juste
- 18h35 TV-5 Vision 5
- 19h00 Télé-M Cinéma du mercredi: Bodo
  TV-5 Grand écran
- 20h00 TV-5 Cycle Fernandel
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
  Télé-M Ad Lib
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Le divan
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
  Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
  TV-5 Tête à tête
- 22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres
- 23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
- 23h01 Télé-M À bien y penser
- 23h25 CBWFT Cinéma: Le gendarme en balade
- 23h30 TV-5 Grand écran
- 23h46 Télé-M À votre santé
- 0h30 TV-5 Cycle Fernandel
- 2h00 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 1er juillet

5h30 Télé-M Bugs Bunny
6h00 Télé-M Ciné-matin: La fête au harem
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Fête du Canada
Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine tunisienne
10h25 TV-5 Le jardin des bêtes
10h30 Télé-M Cinéma d'après-midi: Le rock du bagne
10h50 TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT Canada 125
11h15 TV-5 Pyramide
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Cinéma: Un homme et son péché
TV-5 Grand écran
12h30 Télé-M Cinéma d'après-midi: Des filles, encore des filles
12h55 TV-5 Cycle Fernandel
14h30 Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons
15h00 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Magazine culturel
TV-5 La cuisine tunisienne
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Découverte
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Pyramide
18h00 CBWFT Le téjournal
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Voeux fédéraux
18h15 CBWFT Ville de Québec ballade urbaine
18h30 CBWFT Ma maison
Télé-M Les nouvelles aventures de Lassie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Regards sur Montréal: rue Ste-Catherine est... to west
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Faut pas rêver
20h00 CBWFT Fête du Canada
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
21h00 Télé-M Ad lib
21h30 CBWFT Le téléjournal
21h35 TV-5 Le cercle de minuit
21h55 CBWFT Le point
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h35 Télé-M À bien y penser!
22h40 TV-5 Montagne
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
23h10 CBWFT Vivre avec un handicap visuel
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 Télé-M À votre santé
23h40 CBWFT L'enfer c'est nous autres
TV-5 Faut pas rêver
0h40 TV-5 Envoyé spécial
0h10 CBWFT Cinéma: rêveurs magnifiques
2h15 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 2 juillet

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine tunisienne
10h25 TV-5 Le jardin des bêtes
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h50 TV-5 Découverte
11h00 CBWFT Le monde de David le Gnome
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Pyramide
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 À vos amours
12h30 CBWFT Palme d'or
Télé-M Cinéma d'après-midi: La garçonnière
12h50 TV-5 Envoyé spécial
13h00 CBWFT Cinéma: La mission de Charlotte Forten
14h30 Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Rira bien...
TV-5 La cuisine tunisienne
16h35 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Bouffée de santé
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Pyramide
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Portrait des passions françaises
Télé-M 9-1-1...
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les grands films: La grenouille et la baleine
Télé-M Ciné-enquête: Meurtre à Malibu
TV-5 Faits divers
20h00 TV-5 La chance aux chansons
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 L'idiote
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h02 Télé-M Des mots pour le dire...
23h20 CBWFT Cinéma: L'autre versant de la montagne
23h47 Télé-M Ciné-lune: Les mystères de Sherlock Holmes
23h55 TV-5 Journal télévisé de FR3
0h25 TV-5 Faits divers
1h25 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 26 juin au 2 juillet 1993

Samedi 26 juin

19h00 Télé-M Rambo III
Am. 1988. Drame de guerre de P. McDonald. Un soldat d'élite américain organise une opération en vue de libérer un ami qui a été capturé par les Russes en Afghanistan.

21h10 CBWFT Une femme en péril
É.-U. 1987. Suspense de P. Yates. En 1951 aux États-Unis, une jeune militante pour la défense des libertés s'associe avec un agent du FBI pour mettre à jour un scandale impliquant des membres haut placés du gouvernement.

23h42 Télé-M Le sang du sorcier
Am. 1982. Drame d'horreur de T.L. Wallace. Un médecin découvre par hasard un secret dangereux sur une fabrique de masques pour l'Halloween.

Dimanche 27 juin

19h00 Télé-M Sans pitié
Am. 1986. Drame policier de R. Pearce. Un policier de Chicago se rend en Louisiane pour retrouver une jeune femme susceptible de l'éclairer sur l'identité du meurtrier de son collègue.

22h45 CBWFT Jofroi
Fr. 1933. Comédie de moeurs de M. Pagnol. Le vieux Jofroi a vendu son verger à son ami Fonse. Le nouveau propriétaire entreprend aussitôt le déboisement du terrain, mais Jofroi interdit que l'on abatte un seul de ses arbres.

Lundi 28 juin

19h00 Télé-M L'amour est une grande aventure
Am. 1989. Comédie de moeurs de B. Edwards. Un romancier à succès cherche à reconquérir le coeur de son ex-épouse malgré qu'il se sente irrésistiblement attiré par toutes les jolies femmes.

23h25 CBWFT Un bout de paradis
É.-U. 1979. Comédie sentimentale de D. Helpern. À l'occasion de la venue à New York d'un acteur français, un gérant de cinéma retrouve le journaliste dont il a été profondément amoureux.

Mardi 29 juin

19h00 CBWFT Trois hommes et un couffin
Fr. 1985. Comédie de C. Serreau. Trois célibataires endurcis, égoïstes et dragueurs, partagent un luxueux appartement. Un jour, ils trouvent à leur porte un bébé de six mois dans un panier d'osier

23h25 CBWFT Sueurs froides 4
Fr. 1988. Présentation de trois films de suspense de H. Palud.

Mercredi 30 juin

19h00 Télé-M Bodo
All. 1989. Comédie fantaisiste de K. Behrens. Un adolescent expert en électronique se fabrique un sosie dans l'espoir d'améliorer ses relations avec ses parents et ses camarades de classe.

22h25 CBWFT Le gendarme en balade
Fr. 1970. Comédie policière de J. Girault. Le gendarme Cruchot et ses fidèles compagnons, confinés à la retraite, décident de faire un «pèlerinage aux sources».

Jeudi 1er juillet

23h10 CBWFT Rêveurs magnifiques
Can. 1990. Drame social de J. K. Harrison. En 1880, dans la petite ville de London en Ontario, le nouveau directeur de l'asile pour aliénés préconise l'application de méthodes plus humaines dans le traitement des malades.

Vendredi 2 juillet

19h00 CBWFT La grenouille et la baleine
Can. 1988. Comédie dramatique de J.-C. Lord. Une fillette, vivant au bord de l'océan depuis son enfance, a la capacité de communiquer avec les baleines. Elle se lie d'amitié avec un dauphin et connaît diverses aventures.

19h00 Télé-M Meurtre à Malibu
Am. 1990. Drame policier de W. Grauman. Un détective astucieux soupçonne un tennisman d'avoir assassiné sa maîtresse qui est romancière

23h20 CBWFT L'autre versant de la montagne
É.-U. 1975. Drame psychologique de L. Peerce. Une jeune fille, dont l'avenir dans le ski s'annonçait brillant, devient paraplégique à la suite d'un accident.

23h47 Télé-M Les mystères de Sherlock Holmes
Brit. 1976. Comédie policière de H. Ross. Le docteur Sigmund Freud et le détective Sherlock Holmes unissent leurs forces pour résoudre une affaire d'enlèvement.

COMMENT METTRE 250,000 PERSONNES DANS UNE BOÎTE?

C'est possible!
Qui n'a jamais essayé d'entasser tous ses amis dans une cabine téléphonique? Quoique ce soit tout un exploit, il existe maintenant un moyen de mettre des **milliers** de personnes dans une boîte bien plus petite?


recyclez

Le recyclage des annuaires!
«Le remaniement de l'avenir» est un projet de recyclage des annuaires périmés entrepris par la Société de téléphone du Manitoba.

QUATRE MOYENS POUR Y ARRIVER

- Vous pouvez recycler vos annuaires dans les **boîtes à recyclage** dans tous les magasins **Safeways de Winnipeg et de Selkirk** entre le 28 juin et le 10 juillet;
- dans tout **centre communautaire** local durant le mois juillet;
- dans votre **boîte de recyclage (bleu, rouge ou vert)**;
- ou encore en **téléphonant** au **958-1383** pour que nous passions les ramasser à votre édifice à bureaux.

En recylant vos annuaires périmés, vous vous joignez au quelque 120,000 Winnipegois voués à la sauvegarde de notre planète.

Prenez donc place dans la boîte...avec tous vos amis!

Pour de plus ample renseignements, téléphonez au
958-1383




Le remaniement de l'avenir

La Division scolaire de la Rivière Seine n° 14

Professeurs

La Division scolaire de la Rivière Seine n° 14 recherche des professeurs pour les postes suivants à compter du mois de septembre 1993.

1. ***École St-Adolphe***
   Musique (niveau 1 à 6 programme Anglais et d'Immersion) 0,3
2. ***École Ste-Anne Immersion***
   Musique (niveau 1 à 6 programme d'Immersion) 0,2
3. ***École Richer***
   Orthopédagogie (programme Anglais et d'Immersion) 0,8
   Orientation (programme Anglais et d'Immersion) 0,2

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande, **le ou avant le 2 juillet 1993**, au:

Directeur général
Division scolaire de la Rivière Seine n° 14
C.P. 1146
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

La chronique religieuse †

L'éveil des tout-petits à la foi

Ce n'est pas une nouveauté. Nos parents, et grands-parents, y consacraient beaucoup de temps. Nous savions dire Jésus avant de faire nos premiers pas, et faire le signe de croix avant de compter sur nos doigts. De nos jours c'est un peu embêtant, on ne se sent plus très compétent. Quoi dire aux enfants? Tout a tellement changé. Et on a un peu oublié...

Faut-il parler de Dieu aux enfants quand, soi-même, on se sent bien distant? Et quand faut-il commencer? Comprendront-ils assez? Sommes-nous assez savant? Et puis c'est si gênant, on ne s'est pas bien entraîné... Bien souvent, jeunesse aidant, on avait mis ça de côté...

Nos parents nous inculquaient ces valeurs en tant qu'éducateurs. C'était la mode du temps. Aujourd'hui nous avons compris combien l'enfant est, lui aussi, habité de l'Esprit. Il nous apprend tant de choses déjà en naissant: la patience et la simplicité, la gratuité, l'art de communiquer et, par-dessus tout, la vérité. Bien souvent, sans le savoir, des parents ont prié de joie en l'accueillant dans leurs bras pour la première fois. C'est que l'Amour était présent!



Marie-Hélène Duval
laïque

Si je me demande comment dire Dieu à mon enfant, c'est que déjà je le connais en dedans. Il faut partir de là. Et si possible bien avant que l'enfant ne soit né. Dieu est là en moi, il me faut l'y trouver. Et Il est là déjà dans l'enfant qui naîtra. Si en moi je l'ai trouvé, je l'y reconnaîtrai. Dieu fera le reste, Il me fera parler.

J'entends déjà la question: «C'est bien beau tout ça, mais comment fait-on?» Il faut le demander, il faut prier. «Je ne sais pas», me direz-vous. Essayez toujours... la prière viendra bien un jour. D'abord il faut le vouloir. Il ne force pas les coeurs. Mais appelez-le, Il viendra. Appelez-le à présent, puis parlez-en à l'enfant. Des mots viennent que l'on ne connaît même pas. Des fois, on se surprend à dire des choses que l'on apprend. Et il ne faut pas tarder. Que de choses on lui dit avant l'âge... Attend-on qu'il soit grand pour lui parler de tout, pour jaser simplement? Il n'est jamais trop tôt pour prier avec l'enfant. Le bébé ressent tant de choses, pourquoi pas la foi de ses parents?

Oui, mais comment fait-on pour chercher Dieu en dedans? Là il y a bien des façons, on a tout un choix. J'ai observé comment certains parents s'y prennent ici même autour de moi. Certains vont lire beaucoup ou se remettre à l'étude. D'autres cherchent dans le silence, le seul à seul avec soi. Il y en a qui préfèrent parler, partager avec l'autre, faire communauté.

Pour plusieurs le couple est un lieu privilégié. Avant de parler de Dieu à l'enfant, pourquoi ne pas s'exercer entre parents? J'ai vu plusieurs couples se réunir ensuite et s'entraider à faire grandir la foi chez eux. Il existe ici des familles qui se réunissent pour partager et célébrer leur foi ensemble.

D'autres, plus jeunes, prennent la peine de se réunir pour discuter et inventer ensemble des moyens d'éveiller leurs tout-petits à la foi. Ou d'autres se joignent à un groupe spécialement conçu pour aider les parents désireux de cheminer encore un peu. Et quand l'enfant grandit et qu'il s'initie aux trésors de l'Église, souvent on nous invite à marcher avec lui.

Après tout, l'Église, c'est fait pour ça marcher ensemble! Éveiller mon enfant à la foi, c'est d'abord alimenter la mienne, mais jamais il ne faut me taire et compter sur les autres. L'école se chargera bien d'enseigner les détails, dont ceux que j'ai oubliés, mais ma tâche c'est de lui dire: «Tu sais Dieu, moi aussi je le connais, parlons Lui ensemble... »

Ma tâche, c'est de prier avec l'enfant, de croire avec lui, de vivre ce que je crois et de ne jamais penser: «Ça y est, on a fini... »

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile. Mère/enseignante. 254–5312.
081-

MERCI aux parents et amis qui sont venus célébrer nos noces d'or le 30 mai. Vos souhaits, cartes et cadeaux sont appréciés. Merci à l'abbé Maurice Jeanneau pour la messe à 14 h. Merci spécial à nos enfants, leurs conjoints et petits-enfants pour avoir organisé ce thé et d'en faire un jour de joie et dont on se souviendra longtemps. Avec amour, Arthur et Eugénie Landry.
074-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.
075-

GARDERIE DE BAMBINS INC. – Saint-Boniface. Programme bilingue pour enfants de 2 à 5 ans. Goûters et repas chaud. 7 h à 17 h 30. Licenciée et subventionnée. Claudette ou Léa au 237–8660.
076-

À vendre

JARDINS ST-LÉON: livraison de terre à la maison. Terre à deux mélanges. 1 verge: 32 $, 2 verges: 43 $, 3 verges: 53 $, 4 verges: 62 $. Composez le 237–7216.
065-

À VENDRE: à St-Malo, 1 acre de terre longeant la rivière, avec 2 maisons mobiles fournies. Piscine de surface, shuffleboard, balançoire et table extérieure. Puits artésien. Prix: 28 000 $. 883–2381.
016-

À VENDRE: Ferme d'animaux à boeufs au sud-est du Manitoba, au-dessus de 1 200 acres, avec maison, toutes machines nécessaires et 330 têtes d'animaux. Appelez Nap à Sutton Group Realty au 475–9130.
017-

À VENDRE: Motel et maison de 4 ch. à coucher sur a.p.p. 25 acres, bordant la rivière. Sur la Trans-Can. # 1 est. Appelez Nap Gagnon à Sutton Group R.E. au 475–9130.
031-

À VENDRE À ST-BONIFACE: condominium de 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, balcon, stationnement pour une voiture, près de tout. Disponible immédiatement. Composez le 233–8912.
066-

VENTE PRIVÉE: maison – centre Saint-Boniface. 3 chambres à coucher, garage double, près des écoles et Collège St-Boniface. 233–8668.
067-

À VENDRE: Norwood Flats: (1) Grande maison – complètement rénovée – Spectaculaire: 5 ch. à coucher + studio avec "Skylight" – 3 1/3 ch. de bain. Prix négociable. (2) Charmante petite maison de 2 ch. à coucher avec sous-sol à la grandeur, partiellement fini, doit être vendue, offres s.v.p. Portes ouvertes le lundi 21 juin, de 19 h à 20 h 30. Appelez Alice Arnal au 989–6900, Delbro R.E. Ltd.
068-

VENTE PRIVÉE: Condo de luxe de deux chambres à coucher au centre de St-Boniface, près de l'hôpital et du Collège. Cette bonne propriété est très bien aménagée, boiseries en chêne, foyer au gaz, deux salles de bain complètes. En plus, un ascenseur vous facilitera les montées et descentes. Hâtez-vous. Composez le 233–3753 aujourd'hui.
070-

À VENDRE: une maison de trois chambres à coucher, nouvelle fournaise à gaz, sous-sol partiellement fini. Saint-Adolphe. 83 900 $. Tél.: 883–2370.
077-

URGENT: à vendre ou à échanger, grande maison dans St-Boniface pour une plus petite maison comme paiement initial, balance par paiements mensuels, ou autres arrangements sujets à discussion. Boîte n° 10, La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba. R2H 3B4.
078-

À louer

À LOUER: Victoria Beach à Kroken Place Chalet de 1 200 pi², près d'une belle plage et Ells Island. Disponible du 7 au 21 août. Tout inclus, prix raisonnable. Appelez Denise au 253–7366 ou Roger au 237–4255.
047-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher au 2e étage d'un duplex. Laveuse, sécheuse, deck, 2 places de stationnement. 475 $ inclut eau et chauffage. Disponible le 1er juillet. Appelez Jules au 254–5807 ou Denis au 235–1842. 236, rue Kitson.
050-

À LOUER: rue Ritchot, appartement de 2 chambres à coucher, partiellement meublé. Station-nement inclus. 375 $. Composez le 231–1090.
051-

À LOUER: à Norwood Flats, app. de 2 chambres à coucher, peinturé, d'ici le 15 juillet, accès au balcon, buanderie, stationnement. Tous les services inclus. Non-fumeur préféré. Disponible le 15 juillet ou le 1er août. 414 $ par mois. Loyer augmenté à 418 $ le 1er novembre. Composez le 237–3825 ou le 233–3221.
058-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher. 245, boul. Provencher. Irène, concierge. Composez le 233–0198.
063-

À LOUER: chalet à la plage Albert. 233–6395. Jean-Paul.
064-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher au 175, rue Masson. 350 $ par mois. Composez le 233–3753.
069-

À SOUS-LOUER: rue Eugénie, app. de 2 ch. à coucher, balcon, air climatisé. Disponible le 1er août. Composez le 231–0953 après 18 h.
071-

À LOUER: chambre non-meublée dans maison entièrement meublée. À Saint-Boniface, près du Collège. 300 $ par mois. Téléphone: 231–0455 (répondeur).
073-

À LOUER: St-Boniface, appartement d'une chambre à coucher, inclut chauffage, eau, câble et stationnement. Libre le 1er juillet. 256–6960.
079-

À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher, 2 entrées privées. Nouveau tapis. Nouvelles armoires de cuisine. Stationnement. Buanderie. Libre immédiatement. Composez le 233–2520 ou le 233–7652.
080-

À LOUER: 201, Des Meurons. Très grand appartement d'une chambre à coucher, a/c, lave-vaisselle, grand débarras, système de sécurité, balcon. Libre le 1er juillet ou le 1er août. 445 $/mois. Stationnement inclus. Composez le 237–3470 ou le 237–7125.
081-

QUIZ

Lisez vos mains!



photo: Nicole Belisle

QUESTIONS

1. Comment lirait-on cette main?

2. Qu'est-ce que la chirologie?

3. Selon les chirologues, une personne qui gesticule beaucoup peut se caractériser comment?

4. Devriez-vous faire confiance à quelqu'un qui cache ses paumes?

5. Que représentent les mains froides?

6. L'ongle court est un signe de quoi?

7. Et les ongles longs?

8. Qu'est-ce que Roch Voisine, Céline Dion, Suzanne Lévesque, Michèle Richard et Elton John ont en commun?

9. Il y a quatre ans, quel grave incident a eu lieu en Chine?

10. Est-ce qu'on se souvient de tous nos rêves?

RÉPONSES

1. L'auriculaire (le petit doigt) trop écarté de l'annulaire, de façon à former presque un angle droit, indique la finesse, la subtilité ainsi que le tact, la dextérité et l'éloquence.

2. Le mot chirologie, qui est composé de deux mots grecs, signifie la science des mains.

3. La personne gesticulant des mains d'une façon exagérée révèle un caractère nerveux qui sera capable de prendre rapidement une décision.

4. Non. En conversation, quelqu'un qui cherche à cacher presque continuellement ses paumes (par exemple, en les frottant doucement l'une contre l'autre) indique un manque de conviction ou de décision, ou bien tout simplement, un manque de sincérité.

5. On pense en général, que les mains froides sont l'indice d'un coeur amoureux mais c'est le contraire qui est exact. La personne qui a les mains habituellement froides peut être considérée comme une personne manquant de fougue et d'ardeur sensuelle.

6. L'ongle court est un signe de nervosité, de combativité et même de colère. Les ongles rongés (par les dents) annoncent une extrême nervosité et, par voie de conséquence, une impressionnabilité et une instabilité.

7. L'ongle long révèle une personne réservée et réfléchie, ne possédant pas l'esprit d'attaque de l'ongle court. Elle aime donc peser le pour et le contre avant de passer à l'action.

8. Ils partagent le même signe astrologique – le bélier.

9. Le 4 juin 1989, des dizaines de milliers de soldats de l'Armée populaire de libération en Chine se sont déployés autour de la place Tiananmen, au centre de Pékin, en dépit de la résistance de la popu-lation. Des milliers de jeunes étudiants militaient en faveur d'une plus grande démocratisation alors que les soldats se sont impliqués.

10. Non. Dans la plupart des cas, les rêves sont banals et peu intéressants. Ce sont uniquement les rêves exceptionnels qui restent dans la mémoire, alors que nous oublions les songes ordinaires.

Dans la majeure partie des rêves, il y a au moins une personne connue qui apparaît. Dans environ un tiers des rêves, ces personnes ou le rêveur lui-même agissent, parlent, écoutent ou regardent; dans un autre tiers,elles se déplacent à pied ou dans un véhicule. Les tâches routinières telles que le ménage ou le travail manuel apparaissent rarement dans les rêves.

Sélection recueillie par Nicole BELISLE

RECETTES

Garniture au miel et aux noix

Les sauces aux fruits préparées avec du sirop de maïs sont moins sucrées et ont une saveur de fruits plus marquée que les sauces préparées avec du sucre granulé. De plus, le sirop de maïs, naturellement liquide, se dissout instantanément losqu'il est mélangé à des ingrédients comme le cacao ou les épices en poudre. Les sauces à base de sirop de maïs sont particulièrement faciles à préparer au micro-ondes.



Garniture au miel et aux noix

Cette sauce pour crème glacée se prépare avec le nouveau beurre d'arachides croquant aux arachides au miel grillées et est tout simplement délectable avec des bananes.

1/2 tasse (125 mL) de sirop de maïs
1/2 tasse (125 mL) de beurre d'arachides croquant
3 c. à table (45 mL) d'eau

Dans une petite casserole, mélanger le sirop de maïs et le beurre d'arachides. Remuer à feu modéré jusqu'à ébullition. Retirer du feu; ajouter l'eau graduellement, en remuant jusqu'à homogénéité. Conserver au réfrigérateur dans un récipient hermétique. Réchauffer à feu doux juste assez pour que la sauce soit facile à verser.

Donne environ 1 1/4 tasse (300 mL).

Micro-ondes: dans un bol ou une tasse à mesurer allant au micro-ondes, remuer le sirop de maïs et le beurre d'arachides jusqu'à homogénéité. Chauffer au micro-ondes à Haute intensité (100 %), 1 minute. Ajouter l'eau graduellement, en remuant jusqu'à homogénéité.

Rectificatif: Une erreur de nom s'est glissée dans le quiz publié dans La Liberté du 11 au 17 juin. Dans la liste des huissiers de la Cathédrale photographiés en 1945, il fallait lire J.B. Poitras et non pas J.N. Poitras. Toutes nos excuses aux intéressés.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
*Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



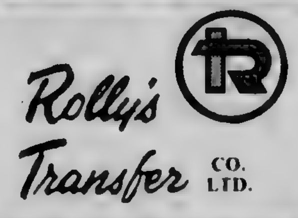
• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
À La Broquerie au local nº 4, dans le Chalet, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais)

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone:
360, rue Main — **957-0050**
Winnipeg (Man.) — Télécopieur:
R3C 4G1 — **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Une bonne soirée porte un nom


Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises
C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
160, rue Marion **237-8434**

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*


MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard **878–2472**



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Faites parvenir votre chèque ou mandat-poste à: La Liberté C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Nom:_______________________
Adresse:_______________________
____

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1) 1 an	25 $	30 $	35 $
+ taxes	*3,50 $*	*2,10 $*	*(sans taxes)*
Total:	**28,50 $** ☐	**32,10 $** ☐	**35$** ☐
2) 2 ans	45 $	55 $	70 $
+ taxes	*6,30 $*	*3,85 $*	*(sans taxes)*
Total:	**51,30 $** ☐	**58,85 $** ☐	**70$** ☐

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823

Le Journal *des jeunes*

Volume 4, nº 21, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 25 juin au 8 juillet 1993

Éditorial

Sport et violence

Montréal, 10 juin 1993. Une foule de partisans des Canadiens défilent paisiblement dans les rues de la ville pour fêter la victoire de leur équipe favorite. Tout à coup, des voyous surgissent d'on ne sait où et se mettent à tout casser. C'est l'émeute.

Cette image caricaturale véhiculée par les médias -les bons partisans d'un côté, les méchants voyous de l'autre- est un peu difficile à avaler. Les actes de violence collective ne se produisent que lorsque l'environnement est favorable. Autrement dit, lorsque le climat ambiant est à la violence.

Qu'on le veuille ou non, les sports de compétition comme le hockey sont basés sur l'agressivité. Leur message est simple et clair: pour gagner, il faut courir plus vite et frapper plus fort. On discutera après.

Comment s'étonner qu'après des mois de suspense entretenus par les médias, la foule laisse éclater sa joie ou sa frustration par la violence?

Des enquêtes effectuées aux États-Unis ont prouvé que la violence familiale augmente après chaque Super Bowl. Ce n'est pas une coïncidence.

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

Le retour des dinosaures

L'énorme succès du Parc jurassique, le dernier film de Steven Spielberg, démontre à quel point les enfants et les adultes restent fascinés par les dinosaures. Pourtant, on ignorait complètement leur existence il y a seulement 170 ans. Voici l'histoire de cette découverte.

1677 Première description d'un os de dinosaure par le naturaliste anglais Robert Plot. Il pense qu'il s'agit d'un os d'éléphant ou de géant.

1808 Le scientifique français Georges Cuvier décrit des vertèbres fossiles qu'il attribue à deux espèces de crocodiles inconnues. Il s'agit en réalité des restes d'un dinosaure carnivore, mais il ne le sait pas encore.

1825 Des scientifiques anglais, parmi lesquels le médecin de campagne Gideon Mantell, examinent des ossements fossiles et concluent qu'ils appartiennent à deux espèces de reptiles géants aujourd'hui disparus. On leur donne le nom d'Iguanodon et de Mégalosorus. Ce sont les deux premiers dinosaures scientifiquement nommés.



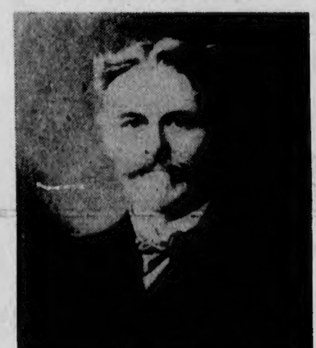
Voilà comment on imaginait les dinosaures en 1853.

1841 Le scientifique anglais Richard Owen propose de baptiser dinosaures ce nouveau groupe de reptiles préhistoriques. Le mot vient du grec deinos (terrible) et sauros (lézard).

1855 Début des recherches en Amérique. Les deux chercheurs les plus actifs, O.C. Marsh et E.D. Cope, vont décrire plus de 130 espèces de dinosaures.

1884 Découverte du premier dinosaure canadien, en Alberta. On découvrira dans cette province énormément de nouvelles espèces, notamment le fameux tricératops (dinosaure à trois cornes).

1907 Première expédition en Afrique. Il y en aura beaucoup d'autres sur tous les continents, notamment en Asie. Le désert de Gobi et la Chine se révéleront de véritables «mines» de dinosaures.



Le chasseur de dinosaures E.D. Cope.

✔ Les dinosaures étaient-ils vraiment stupides?

On l'a cru longtemps, en citant notamment le cas du stégosaure, un monstre de deux tonnes dont le cerveau n'était pas plus gros qu'une noix.

En fait, les dinosaures étaient probablement moins stupides qu'on le pense, spécialement les carnivores qui devaient utiliser leur intelligence pour chasser.

✔ Étaient-ils tous gros et maladroits?

Certainement pas. À côté des monstres pesant plusieurs dizaines de tonnes vivaient des poids légers comme le Compsognatus, de la taille



d'un poulet.

Certains étaient très rapides. Exemple: les ormithomidés (dinosaures-autruches) qui, pense-t-on, pouvaient atteindre 50 km/h.

✔ Avaient-ils le sang chaud ou froid?

On a longtemps cru que tous les dinosaures étaient des animaux à sang froid, comme leurs cousins les crocodiles, c'est-à-dire que la température de leur corps variait selon le milieu ambiant.

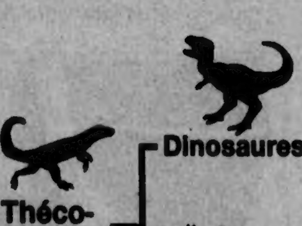
En fait, il semble aujourd'hui que beaucoup de dinosaures étaient capables de maintenir une température constante de leur corps, comme les mammifères et les oiseaux. Certains possédaient même des espèces de capteurs solaires sur le dos, en forme de crête, qui leur permettaient de se réchauffer ou de se rafraîchir selon le temps de la journée.

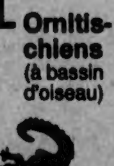
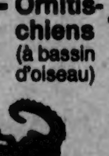
Une famille nombreuse

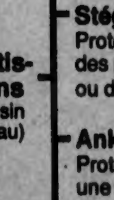
Les dinosaures ont dominé la Terre pendant 160 millions d'années, au cours de l'ère Mésozoïque. À titre de comparaison, l'homme n'existe que depuis trois millions d'années.

La famille des dinosaures était très diversifiée. La majorité d'entre eux étaient pacifiques et végétariens, contrairement à leur réputation.

On a déjà recensé de 600 à 700 espèces différentes. Mais il y en a sûrement beaucoup d'autres. Elles se répartissent en deux groupes principaux: les Saurischiens (carnivores et herbivores) et les Ornithisciens (exclusivement herbivores).






EN BREF

Turquie

Femme chef

Une femme de 47 ans, Tansu Ciller, est devenue la première femme premier ministre dans l'histoire de la Turquie.

États-Unis

Déchets d'usine

Un récent rapport révèle que les usines américaines ont produit 17,2 millions de tonnes de déchets chimiques en 1991. Environ 9 % de ce total a été relâché dans l'environnement.

Tiers monde

Pauvres oubliés

Selon une récente étude, les pauvres qui vivent dans les pays en voie de développement reçoivent moins de 20 % de l'aide internationale.

Monde

Le SIDA s'étend

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 14 millions de personnes sont infectées par le virus du SIDA dans le monde, et il y en aura 20 millions de plus d'ici 1999.

Asie

Alerte au choléra

Un nouveau type de choléra est en train de faire des ravages en Inde et au Bangladesh. On compte déjà au moins 5 000 morts.

Lettonie

Idiots au pouvoir

Le Parti des idiots participera aux prochaines élections en Lettonie. son programme: «Voler moins que les autres et faire rire le monde.»

Espagne

Ventre plein

Les douaniers de l'aéroport de Barcelone ont arrêté une colombienne qui utilisait son chien Saint-Bernard pour transporter de la drogue. L'estomac de l'animal contenait deux kilos de cocaïne.

Pérou

Mme Dracula

Les résidants de la ville de Pisco ont été soulagés en constatant que Sarah Ellen Roberts, considérée comme la «troisième femme de Dracula», n'est pas sortie de sa tombe le 8 juin comme l'annonçait la légende.

Le visage noir des casques bleus

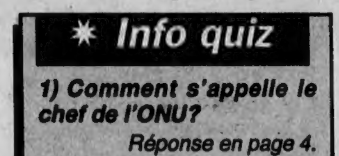
Malgré la présence des soldats de la paix envoyés il y a six mois par l'Organisation des Nations unies (ONU), la violence continue en Somalie.

Le 5 juin dernier, 23 casques bleus pakistanais (soldats de l'ONU) ont été assassinés. On pense que les coupables sont des partisans du général Aidid, un homme politique somalien qui cherche à prendre le pouvoir par la force depuis plusieurs années. La présence de l'ONU est un obstacle à ses ambitions.

L'ONU a répondu à cette attaque en bombardant plusieurs cibles militaires appartenant au général Aidid. Quelques jours après, des casques bleus pakistanais ont tiré sur une foule de Somaliens qui manifestaient contre la présence de l'ONU dans leur pays. Il y a eu plus de 20 morts, y compris des femmes et des enfants.

Ces actions violentes donnent une mauvaise image des soldats de l'ONU, dont la mission est en principe de maintenir la paix et de nourrir les populations affamées.


Un soldat canadien surveille des sacs de nourriture en Somalie.



1) Comment s'appelle le chef de l'ONU?
Réponse en page 4.

Combien y a-t-il de casques bleus?

***Dans le monde:** 57 000, répartis dans 18 pays.*

***En Somalie:** 18 000, dont 4 700 Pakistanais (le plus gros groupe) et 4 000 Américains.*

La Cendrillon du Japon

Le Japon a beau être un des pays les plus modernes du monde, il conserve des traditions qui rappellent davantage le 19e siècle que l'époque moderne. C'est le cas de la famille impériale.

On s'en est rendu compte lors du récent mariage du prince héritier Naruhito. Sa fiancée, âgée de 29 ans, est une femme extrêmement éduquée qui menait jusqu'à présent une carrière au ministère des Affaires étrangères.

Pourtant, en tant que future impératrice du Japon, elle doit désormais être entièrement soumise à son mari et ne jamais marcher devant lui. Lors de la cérémonie du mariage, qui s'est déroulée en privé, les deux jeunes mariés portaient des costumes traditionnels remontant 800 ans en arrière.

Jusqu'en 1945, l'empereur du Japon était considéré comme un dieu vivant. Ses sujets n'avaient même pas le droit de le regarder dans les yeux.

Aujourd'hui, cependant, l'empereur n'a plus qu'un rôle symbolique, comme la reine d'Angleterre.




La princesse Masako.

✳ Info quiz

2) Comment s'appelle l'actuel empereur du Japon?
Réponse en page 4.

Des nez rouges à l'hôpital

Il existe en France une équipe de médecins vraiment pas comme les autres. Les docteurs Girafe, Kami, Chou-Fleur, Jeep, Scotch et Boulou rendent visitent aux enfants malades dans les hôpitaux, non pas pour les soigner mais pour les faire rire!

L'équipe du Rire médecin existe depuis 1990. Elle est composée de neuf comédiens professionnels qui effectuent des tournées dans les hôpitaux pour enfants. Ils sont habillés à la fois comme des médecins et comme des clowns: blouse blanche, nez rouge, oreilles en peluche et longue queue poilue. Ils jouent aussi de la musique.

L'objectif du programme est de faciliter le traitement des enfants en les aidant à s'adapter au monde de l'hôpital. Par exemple, les comédiens font semblant d'arracher la queue du docteur Girafe et de la remettre en place. C'est une façon de montrer que les greffes d'organes ne sont pas effrayantes.



✳ Info quiz

4) Il existe deux catégories de clowns. Lesquelles?
Réponse en page 4.

La chèvre-vache sort du bois

Une équipe de scientifiques vient de découvrir au Vietnam un animal totalement inconnu.

Le pseudoryx nghetinhensis ressemble à une petite vache pesant environ 100 kilos. Son pelage, marqué de noir et de blanc, évoque celui d'un cheval. Il est agile comme une chèvre et porte sur sa tête de minces cornes d'antilopes longues de 50 cm.

Les paysans vietnamiens, qui connaissent cet animal depuis longtemps, l'ont surnommé la «chèvre des bois». Selon les scientifiques, c'est la première fois depuis plus de cinquante ans qu'on identifie un nouveau mammifère de grande taille.

✳ Info quiz

3) Combien d'espèces d'animaux ont disparu depuis 300 ans?
Réponse en page 4.



Île Maurice, 1770

EN REVENANT DE SA PROMENADE, LE CAPITAINE COOK DÉCOUVRE LE DERNIER DODO.

EN BREF

Canada

Temps pourri

Les météorologues annoncent un été froid et pluvieux. Causes: l'éruption du volcan Pinatubo en 1991 (la poussière bloque le soleil) et le courant marin El Niño.

Canada

Travail et étude

Une récente étude semble démontrer que les étudiants de 18 à 20 ans qui travaillent à temps partiel quittent moins l'école avant la fin de leurs études que les autres. Explication: ils sont plus persévérants.

Canada

La famille change

48% seulement des familles canadiennes correspondent au modèle traditionnel: parents mariés avec des enfants (52 % en 1986 et 55 % en 1981). Il y a de plus en plus de couples non mariés et de parents célibataires.

Canada

Grands enfants

Un jeune Canadien de sept ans mesure en moyenne 10 cm de plus qu'un jeune du même âge il y a 100 ans. Explication: une meilleure nutrition et la diminution des maladies infectieuses.

Nouvelle-Écosse

Mère corbeau

Une bande de huit corbeaux a terrorisé pendant plusieurs jours les résidants d'une petite rue de Halifax. Ils voulaient protéger un de leurs petits tombé du nid.

Canada

Moins de boulot

57,6 % des femmes canadiennes avaient un emploi en 1992, contre 58,4 % en 1990. C'est la première fois qu'on observe une diminution depuis 1966. Explication: la récession économique.

Canada

Secouons-nous!

Selon la Fondation des maladies du cœur, le manque d'exercice est aussi dangereux pour la santé que la consommation de tabac.

Canada

Gare aux nids!

Le petit oiseau pluvier est menacé de disparition au Canada. Son problème: il construit ses nids sur la plage, et ils se font écraser par les véhicules tout terrain.

Une «Première» pour le Canada

Kim Campbell est devenue la première femme premier ministre du Canada en obtenant la majorité des voix des quelque 3 500 délégués du Parti conservateur réunis du 11 au 13 juin à Ottawa pour choisir leur nouveau chef.

Ces délégués avaient été élus par les membres du Parti conservateur dans tout le pays. 1 817 ont voté pour Kim Campbell. Son principal rival, Jean Charest, a récolté 1 630 voix.

Le nouveau chef du Parti conservateur devient automatiquement premier ministre du Canada puisque son parti est au pouvoir. L'ancien chef et premier ministre, Brian Mulroney, a démissionné en février dernier.

Kim Campbell dirigera le pays au moins jusqu'aux prochaines élections qui doivent en principe se dérouler cet automne. L'avocate de 46 ans, originaire de Colombie-Britannique, a déjà été ministre de la Justice et ministre de la Défense.



Kim Campell.

✷ Info quiz

5) Combien y a-t-il eu de premiers ministres au Canada avant Kim Campbell?

Réponse en page 4.

Les promesses de Kim

Voici quelques-unes des mesures que Kim Campbell a promis de mettre en œuvre si elle est élue aux prochaines élections.

✔Réduire les dépenses du gouvernement pour éliminer totalement le déficit budgétaire (35 milliards de dollars) d'ici cinq ans.

✔Éliminer la dette canadienne de plus de 450 milliards de dollars au cours des 26 prochaines années.

✔ Réduire le nombre de ministres au gouvernement.

Hockey: les casseurs de coupe

La finale de la Ligue nationale de hockey (coupe Stanley) a été suivie de nombreuses émeutes à Montréal le 10 juin dernier. Il y a eu 168 personnes blessées et une centaine de magasins pillés. Les dégâts sont évalués à environ dix millions de dollars.

Les émeutes ont éclaté juste après la victoire de l'équipe des Canadiens de Montréal contre les Kings de Los Angeles.

Une partie des quelque 60 000 personnes qui sont descendues dans la rue pour fêter la victoire ont brisé des vitrines de magasins et détruit des voitures de police et des camions de télévision. Les 980 policiers présents sur place n'ont pas pu faire grand chose pour les arrêter.

Selon les policiers, les violences ont été provoquées par environ 1 500 voyous qui s'étaient bien préparés. Ils avaient de grosses pierres dans leurs poches, des barres de fer, et même des walkie-talkies.



Voilà une façon pacifique d'exprimer son soutien aux Canadiens.

Sport et violence

Il n'est pas rare que des manifestations sportives suscitent des réactions de violence dans le public. Voici quelques exemples de matchs de soccer qui ont mal tourné.

1964 Lima, Pérou
Rencontre Pérou-Argentine. Un but refusé au Pérou déclenche une émeute. Un incendie se déclare dans le stade. 320 morts.

1971 Glasgow, Grande-Bretagne
Un but de dernière minute amène une partie du public qui quittait le stade à remonter dans les tribunes, se heurtant aux partants. La bousculade fait 66 morts.

1985 Bruxelles, Belgique
Des partisans anglais écrasent des Italiens contre le mur des tribunes durant un match au stade du Heysel. 39 morts.

Ne soyez pas bête.
Protégez-vous!

Sale temps pour les animaux

La diminution de la couche d'ozone n'épargne pas les animaux. Les vétérinaires soignent en effet de plus en plus d'animaux brûlés par les rayons ultraviolets du soleil.

Les yeux, le nez et les oreilles des chats et des chiens sont particulièrement vulnérables. Pour éviter les brûlures et les cancers, les vétérinaires suggèrent de protéger ces parties délicates avec de la crème solaire, comme pour les humains.

Les animaux de ferme sont également atteints, spécialement les vaches. Le problème se remarque surtout dans les régions très ensoleillées comme l'Alberta et la Saskatchewan.

Des scientifiques étudient même la possibilité de modifier génétiquement certaines espèces d'animaux pour les rendre plus résistantes au soleil. Par exemple, en favorisant le développement de poils noirs autour des yeux.

Supprimer les pauvres?

Un groupe de députés du Parti conservateur a proposé de changer les critères de définition de la pauvreté au Canada. Si ces nouveaux critères sont adoptés, ils auront pour conséquence de réduire automatiquement de deux millions le nombre de personnes considérées comme pauvres.

Le seuil de pauvreté a changé au fil des ans. Dans les années 50, Statistique Canada avait calculé que les Canadiens dépensaient en moyenne 50 % de leur revenu pour la nourriture, le logement et l'habillement.

On avait donc décidé de considérer comme pauvres tous ceux qui étaient obligés de dépenser 70 % de leur revenu pour les mêmes achats (20 % de plus que la moyenne des Canadiens).

En 1986, les dépenses de logement, nourriture et habillement représentaient en moyenne 36,2% du revenu des familles. Du coup, le seuil de pauvreté a été fixé à 56,2 % du revenu (toujours 20 % de plus que la moyenne).

Selon les nouveaux critères, la définition de la pauvreté ne serait plus basée sur le revenu des familles, mais sur le coût des dépenses de base nécessaires selon les villes.

Exemple, le seuil de pauvreté pour une famille de quatre personnes vivant à Toronto serait de 22 000 $ par an, contre 30 100 $ à l'heure actuelle.

Taux de pauvreté par province en 1990

Québec: 18 %
Manitoba: 17,8 %
Saskatchewan: 16,6 %
T. du Nord-Ouest: 15,6%
Alberta: 15,4 %
Moyenne nationale: 14,6 %
Col.-britannique: 14,6 %
Nouveau-Brunswick: 14,3 %
Nouvelle-Écosse: 13,4 %
Île-du-P.-Édouard: 12,5%
Ontario: 11,7 %

✷ Info quiz

6) Combien de Canadiens vivaient sous le seuil de pauvreté en 1990?

Réponse en page 4.

Les petites bêtes du monde

Le monde est grouillant de petites bêtes, surtout l'été. Entre les jolis papillons et les moustiques nuisibles, il existe environ un million d'espèces d'insectes.

1. Vrai ou faux? À elles seules, les différentes espèces d'insectes dépassent en nombre toutes les autres espèces animales.

2. Vrai ou faux? Les insectes existent depuis 100 fois plus longtemps que les humains.

3. Vrai ou faux? Tous les insectes possèdent trois paires de pattes et des ailes.

Deux bravos!

D'abord à **Chris Debicki**, de Winnipeg (Manitoba). Son article *Lire, c'est voyager* a été publié dans la Page d'en Fax du Journal de Québec le 30 juin dernier. Chris recevra un chèque de **100 $** en même temps que toutes nos félicitations.

Quant à **Denise Rouire**, de Haywood (Manitoba), elle gagne un tee-shirt et une casquette du Journal des jeunes grâce à sa bonne réponse à notre concours du 16 avril sur les oiseaux et les billets de banque.

4. Qu'est-ce qu'une chenille?

❏ A. pas un insecte, puisqu'elle a plus de six pattes
❏ B. une larve de papillon
❏ C. un petit reptile

5. À quoi servent les antennes que portent les insectes?

❏ A. à attirer une compagne ou un compagnon
❏ B. à reconnaître nourriture ou odeurs (odorat)
❏ C.à sentir les vibrations dans l'air (toucher)

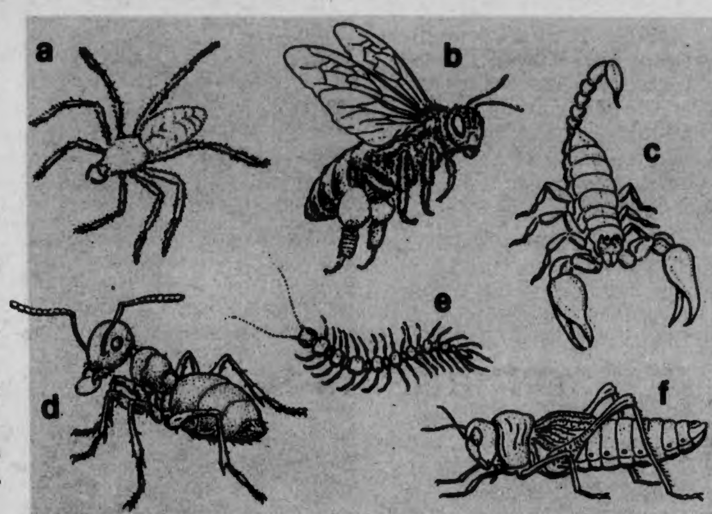
6. Comment le criquet produit-il son bruit (appelé stridulation)?

❏ A. avec sa bouche
❏ B. en frottant ses ailes l'une contre l'autre
❏ C. en frottant ses pattes contre son corps

Devinette

Je n'ai pas de nez, mais je peux sentir.
Je n'ai pas de voix, mais je peux chanter.
Mes genoux me servent à entendre.

Qui suis-je?



Quels sont leurs noms ? Lesquels ne sont pas des insectes?

7. Vrai ou faux? Le champion poids lourd des insectes pèse 100 g et peut mesurer jusqu'à 11 cm de longueur.

8. Combien de fois les criquets muent-ils (changent de carapace) avant de devenir adulte?

❏ A. jamais ❏ B. 3 ❏ C. 10

9. Vrai ou faux? Tous les insectes musiciens sont des mâles.

10. Vrai ou faux? Le corps d'un palophus titan d'Indonésie mesure environ 33 cm (deux fois plus long qu'un crayon), ce qui en fait l'insecte le plus long du monde.

11. Parmi les méthodes suivantes pour se nourrir, laquelle n'est pas utilisée par les insectes?

❏ A. trompe qui sert de paille
❏ B. langue
❏ C. mâchoires
❏ D. coussinet-éponge qui absorbe

12. Vrai ou faux? Les éphémères, une fois adultes, ne mangent pas. C'est pourquoi ils meurent après un jour.

13. De quelle couleur est le sang des insectes?

❏ A. rouge
❏ B. vert
❏ C. jaune
❏ D. ils n'en ont pas

14. Vrai ou faux? Il faut environ 20 000 cocons, fabriqués par les vers à soie (qui sont en fait des chenilles), pour faire 500 g de soie.

15. Quelle est la poudre fine qui reste sur les doigts quand on touche les ailes d'un papillon?

❏ A. des minuscules écailles de couleur
❏ B. du poison
❏ C.du pollen

16. Vrai ou faux? Les moustiques peuvent transmettre des maladies comme la malaria et la maladie du sommeil.

✷ Info quiz

1) Boutros Boutros Ghali.
2) Akihito.
3) Plus de 100 mammifères et environ 150 espèces d'oiseaux.
4) Le clown blanc (sérieux) et l'auguste (drôle et pitoyable).
5) 18.
6) 3,8 millions.

Réponses

Insectes: 1-vrai; 2-faux (300 fois); 3-faux (pas nécessairement d'ailes); 4-B; 5-vrai; 6-B et C; 7-vrai (c'est le goliath d'Afrique équatoriale); 8-C; 9-vrai (ils essaient d'attirer une femelle); 10-vrai; 11-B; 12-faux (ils meurent après avoir pondu leurs oeufs); 13-B ou C; 14-vrai; 15-A; 16-faux (c'est la mouche tsé-tsé qui transmet la maladie du sommeil).
Devinette: le grillon.
Dessin: l'araignée (a), le mille-pattes (e) et le scorpion (c) ne sont pas des insectes. Autres: b: abeille; d: fourmi; f: sauterelle.
Imitation: 1-D; 2-A; 3-B; 4-C; 5-E.
Trouvetout: Si l'homme était arrivé depuis dix minutes après avoir conduit son camion pendant plus de huit heures, le capot de son camion aurait été brûlant et il aurait été impossible de s'y étendre.

Les enquêtes de Trouvetout

Un voyageur cambrioleur?

Il faisait très chaud et humide. Puisque j'ai de la misère à endurer la chaleur, j'avais fait exception à mon règlement personnel et je portais des culottes courtes. Ma Renault noire n'a pas d'air climatisé et je devais me rendre à l'autre bout de la ville pour questionner un suspect de vol.

En arrivant devant la maison en question, je vois l'homme affairé à nettoyer l'arrière de son camion. Il me regarde curieusement. Comme ce n'est pas mon habitude de tourner autour du pot, je lui dis simplement: «Il y a eu un vol sur la rue Bank il y a deux heures. Selon la police, le cambrioleur vous ressemble étrangement.»

L'homme, en culottes courtes lui aussi, se met à rire. «Je m'excuse de vous annoncer que nous n'avez pas le bon homme», dit-il, en s'étendant nonchalamment sur le capot de son camion rouge. «Nous venons tout juste de revenir, mon camion et moi, de Sainte-Marie, il y a 10 minutes à peine. Au cas où vous ne le sauriez pas, c'est à cinq cents kilomètres d'ici. Vous pouvez appeler le cousin que je visitais. Il vous confirmera ce que je viens de dire.»

Évidemment, je suis sceptique. Je lui demande: «Il est quatre heures maintenant. À quelle heure êtes-vous parti de Sainte-Marie?» L'homme consulte sa montre: «Vers sept heures ce matin, je suppose», répond-il. Je crois que l'homme ne dit pas la vérité.

Pourquoi Trouvetout pense que l'homme ment?

Activité

Les grillons météorologues

Une soirée d'été ne serait pas aussi plaisante sans le son des grillons. En plus de fournir la musique de fond, ces insectes sont utiles pour indiquer la température.

• Munis-toi d'un crayon, d'un papier et d'une montre (avec les secondes). Essaie de compter le nombre de stridulations (cri du grillon) que tu entends en 15 secondes. Il n'est pas toujours facile de déterminer quand une stridulation commence et l'autre finit. Exerce-toi un peu.

• Note le nombre de stridulations. Divise ce chiffre par 2. Additionne 6. Le résultat devrait donner la température en degrés Celsius (à un ou deux degrés près). Par exemple, si tu as entendu 36 stridulations en 15 secondes:

$$36 \div 2 = 18$$
$$18 + 6 = 24°C$$

• Vérifie avec le thermomètre.



Bonnes vacances!

Comme d'habitude, Le Journal des jeunes ne paraîtra pas durant l'été. On se retrouve en septembre. À bientôt!